

# Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARBE]

Nom administratif : ARPE-ARB

SIRET : 251 301 099 00049

## **PROGRAMME PREVISIONNEL D' ACTIONS 2022**

Date : 25/11/2021

## PREAMBULE

L'ARBE est à la fois :

- **une plateforme partenariale et collaborative** qui permet de mettre en lien ses membres partenaires sur les sujets de la biodiversité et de la transition écologique et de mutualiser des actions.
- **Un opérateur permettant de porter les messages au plus près des territoires et mettre en œuvre des actions complémentaires à celles de ses membres-partenaires** dans une logique de démultiplication

L'ARBE met en œuvre pour le compte de ses membres partenaires (Région, Dpt 13, Dpt 84, Grand Avignon, OFB, DREAL, Agence de l'eau, ADEME, Métropole de Nice Côte d'Azur) différentes actions qui peuvent être rassemblées autour de **4 sujets majeurs définis** par différents documents cadre (Statuts de l'ARBE actualisé en 2020, Convention partenariale ARB signée en 2019, feuille de route Région Sud 2021) :

1. **Accompagnement des collectivités**: aide à la prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification à l'échelle des PLUI et des SCoT ; animation de la charte "Zéro déchet plastique" ; requalification et gestion des Parcs d'activités via le label régional PARC+ en lien avec les CRET ; animation du label "Territoires durables, Une COP d'avance", déploiement du dispositif "Territoire Engagé pour la Nature"...
2. **Gestion des Observatoires et contribution à l'élaboration de stratégies régionales** : Observatoire Régional Biodiversité (ORB), Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA), Observatoire régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable (OREDD), **animation de** la stratégie Coordinée Régionale d'Acquisition et Préservation du Patrimoine naturel et la stratégie régionale vis-à-vis de la faune exotique envahissante....
3. **Sensibilisation et formation des différents publics** : animation du site des Chemins de la biodiversité, Aires éducatives, Biodiv'tour, Formation des élus, Mécenaturel
4. **Animation de réseaux thématiques et contribution aux projets européens et internationaux** : Réseau Régional des Espaces Naturels protégés (RREN), Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA), Projet Life Habitats Calanques, Projet Life Nature for City LIFE, PITEM BIODIV'ALP, projet de coopération avec le Costa Rica ;

Ce programme d'action annuel prévisionnel permet de décrire chaque action confiée à l'ARBE par les partenaires. Différentes couleurs permettent de faciliter la lecture du document :

- **En orange** : les réalisations contribuant à l'action mais qui sont prises en compte dans une autre fiche action
- **En rouge** : Les évènements qui pourraient être mutualisés
- **En bleu** : les actions spécifiques au partenariat avec les métropoles, les EPCI et les Départements membres/partenaires de l'ARBE
- **En surligné jaune** : des actions en questionnement

La construction du programme d'actions suit les étapes suivantes :

- Début octobre 2021 :
  - 1<sup>er</sup> projet du programme d'actions 2022 et rencontres en bilatérales de chaque membre/partenaire de l'ARBE pour échange sur le projet
- Octobre 2021 :
  - Actualisation du projet de programme d'actions 2022
  - Réalisation des budgets afférents à chaque action
- 5 novembre 2021 :
  - Comité technique rassemblant les différents partenaires de l'ARBE pour finalisation du programme d'actions 2022

<b>1-</b>	<b>ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS DES DISPOSITIFS ET DES DEMARCHES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE PILOTES PAR LES PARTENAIRES</b>	
	Fiche action 1.1	Territoires Engagés Pour la Nature P 5
	Fiche action 1.2	Appui aux appels à projets des partenaires P 7
	Fiche action 1.3	Aménagement, eau et Biodiversité P 8
	Fiche action 1.4	Accompagnement des EPCI vers une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques P 12
	Fiche action 1.5	Territoires durables, une COP d'avance P 14
	Fiche action 1.6	Alimentation et biodiversité P 16
	Fiche action 1.7	Charte « Zéro Déchet plastique » P 18
	Fiche action 1.8	Parc + « Zones d'activités durables » P 20
	Fiche action 1.9	Entreprises et biodiversité P 22
<b>2-</b>	<b>AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITE ET L'ENVIRONNEMENT : GERER LES OBSERVATOIRES ET CONTRIBUER A L'ELABORATION DE STRATEGIES REGIONALES</b>	
	Fiche action 2.1	Observatoire Régional de la Biodiversité P 24
	Fiche action 2.2	Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques P 26
	Fiche action 2.3	Observatoire régional de l'Education à l'Environnement et au DD P 29
	Fiche action 2.4	Stratégie Coordonnée Régionale d'Acquisition et de Préservation du Patrimoine Naturel P 31
	Fiche action 2.5	Stratégie régionale faune exotique envahissante P 32
<b>3-</b>	<b>INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER ET FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE</b>	
	Fiche action 3.1	Chemins de la biodiversité P 37
	Fiche action 3.2	Démarche Mécénaturel P 39
	Fiche action 3.3	Aires marines et terrestres éducatives P 41
	Fiche action 3.4	Appel à projet « Mobilisation citoyenne et biodiversité » P 43
	Fiche action 3.5	Le Biodiv'tour/Formation et sensibilisation des acteurs P 45
	Fiche action 3.6	Déploiement et animation du Portail Ressource de la Biodiversité P 46
<b>4-</b>	<b>SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX POUR LA MONTEE EN COMPETENCES DES DIFFERENTS ACTEURS TERRITORIAUX ET LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS TERRITORIAUX : ANIMER DES RESEAUX THEMATIQUES ET CONTRIBUER AUX PROJETS EUROPEENS</b>	
	Fiche action 4.1	Démarche Agence Régionale de la Biodiversité et comité des financeurs P 49
	Fiche action 4.2	Réseau Régional des Espaces Naturels P 52
	Fiche action 4.3	Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques P 54
	Fiche action 4.4	Développement de programmes européens et coopération P 57
	Fiche action 4.5	Coordination du projet européen Life Habitat Calanques P 60
	Fiche action 4.6	Contribution au projet européen PITEM BIODIV'ALP P 62
	Fiche action 4.7	Contribution au projet avec le Costa Rica DuoDiversité P 64

**1- ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES ET LES DEMARCHES TERRITORIALES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

EN PROJET

## Fiche action 1.1 – ANIMATION DU DISPOSITIF « Territoires Engagés pour la Nature »

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des collectivités dans leur politique de préservation et de reconquête de la biodiversité via le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie Ruffinatti, directrice TET Stéphanie Garrido, chargée de mission Thomas Fourest, chargé de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COFIL</b>	OFB, Région Sud, DREAL, Agence de l'eau
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Initiative conjointe du Ministère de la Transition écologique et de Régions de France depuis 2018, et piloté au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité avec l'appui des Agences de l'eau, le programme « Territoire engagé pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Pour cela, l'OFB et les partenaires ont souhaité s'appuyer sur des collectifs régionaux pour la mise en œuvre du programme TEN. En région, le collectif régional [Direction régional de l'OFB, DREAL, Agence de l'eau RMC et Région Sud] a confié à l'ARBE l'animation de ce dispositif ainsi que l'accompagnement des communes et intercommunalités qui s'engagent donc à réaliser un certain nombre d'actions pour la biodiversité dans les trois ans.</p> <p>44 collectivités en région sont déjà reconnues TEN (dont 17 nouvelles collectivités qui sont venues en 2021 rejoindre les 27 déjà reconnues).</p> <p>En 2022, les premières collectivités lauréates arriveront à l'échéance des 3 ans. Ce sera ainsi l'occasion de connaître l'avancée de leurs projets et de les accompagner à renouveler leur engagement.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter et accompagner de nouvelles collectivités à s'engager dans le dispositif TEN</li> <li>• Accompagner les 44 collectivités engagées dans la mise en œuvre de leurs actions</li> <li>• Inciter les 27 collectivités TEN de 2019 à se réengager dans le dispositif 2023-2025</li> </ul>	
<b>INDICATEURS</b> : Nombre de TEN en 2022 et nombre de TEN totaux	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Pilotage régional de la mission et animation de la gouvernance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation de 3 comités de pilotage (janvier/juin/novembre) + réunion spécifique de travail (si besoin)</li> </ul> <p><i>A noter : participation de l'ARBE à la réflexion de la Région sur une norme « Territoire engagé pour la Méditerranée » (projet de création d'une norme volontaire progressive sur l'exemple de « Ports propres »). Le travail sur la norme ISO Biodiversité et territoires en cours par AFNOR est à suivre pour faire le lien avec TEN et la réflexion sur la norme.</i></p> <p><b>Participation groupe national TEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation au groupe national TEN animé par l'OFB (5 à 6 réunions) et aux réunions spécifiques de travail. Travail d'articulation entre l'animation nationale et l'animation régionale</li> <li>○ Participation aux événements nationaux en lien avec le dispositif (ANB, forum TEN, ...) : valorisation des TEN en région et échanges d'expériences</li> </ul>	<b>LIVRABLES</b>

<p><b>Coordination du dispositif TEN 2022-2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réception des candidatures 2022-2024 / Répartition et analyse des dossiers (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres)</li> <li>○ Préparation, organisation et animation du comité de sélection 2022 (2<sup>ème</sup> trimestre : Avril/Mai ) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Cérémonie régionale de remise des reconnaissances (en lien avec le lancement) dans le cadre d'un évènement plus global ARBE en octobre</b></li> </ul> </li> <li>○ Mise à jour de la Cartographie de lauréats</li> </ul> <p><b>Lancement de l'édition TEN 2023-2025 (3ème Trimestre : Septembre)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ adaptation du questionnaire</li> <li>○ Communication digitale/ Plaquette communication/ Communiqué de presse</li> </ul> <p><b>Animation du « club TEN »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Atelier PLU et biodiversité pour les clubs TEN et TERDUR [cf. fiche Aménagement et biodiversité]</b></li> <li>○ <b>Evènement annuel « club TEN » [novembre]</b></li> <li>○ Mise à jour de l'annuaire des TEN</li> <li>○ Flash infos Club TEN</li> <li>○ Accompagnement de TEN pour un réengagement (rencontre /évaluation/capitalisation fiche REX</li> </ul> <p><b>Accompagnement des collectivités,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Point infos/conseils/expertises des collectivités sur le dispositif TEN et sur des thèmes spécifiques (ABC, Gestion écologique des EV, Aménagement et biodiversité,...)</li> <li>○ <b>Offre de visites de site : BIODIV'TOUR [cf.fiche biodiv tour]</b></li> <li>○ <b>Formation des élus à la Nature en ville [cf.fiche Formation et élu et Biodiv Tour]</b></li> </ul> <p><b>Mise à disposition d'informations, de bonnes pratiques et d'outils</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Valorisation et partage des retours d'expériences [cf/ Fiche Centre de ressource]</b></li> <li>○ <b>Déploiement et Actualisation de la rubrique TEN (site internet ARBE)</b></li> <li>○ <b>Mise en ligne des démarches TEN [cf/.Fiche Centre de ressource]</b></li> <li>○ <b>Recensement des structures de formation en région dans le domaine de la biodiversité (cf.fiche Centre de ressource)</b></li> <li>○ Mise à disposition d'outils de communication zéro phyto (Exposition, panneaux, livrets,...)</li> <li>○ Relais des campagnes nationales de communication sur les TEN</li> </ul> <p><b>Réalisation du guide « Plantons local » en lien avec la déclinaison Littoral provençal (fiche LIFE Habitats Calanques)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Finalisation de la rédaction, réalisation des palettes végétales en lien avec le CBN et conception graphique</li> <li>○ <b>Croisement avec la démarche SESAME du Département 13 et du CEREMA</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Évènement de promotion du guide [2<sup>ème</sup> semestre] dans le cadre d'un évènement plus global ARBE en octobre</b></li> </ul> </li> <li>○ <b>Webinaire « plantons local » [cf. cycle de webinaire]</b></li> </ul>	<p>Tableau candidatures TEN Communiqué de presse sur le dispositif TEN et articles presse cartographie</p> <p>Programme Club TEN Annuaire des TEN</p> <p>Tableau des collectivités conseillées 2022</p> <p>Fiche REX</p> <p>Guide plantons local en lien avec la déclinaison Littoral provençal (fiche LIFE Habitats Calanques)</p>
--	---

## Fiche action 1.2 APPUI AUX APPELS A PROJETS DES PARTENAIRES

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des partenaires dans la diffusion et le suivi des appels à projet en lien avec la préservation et la reconquête de l'eau et la biodiversité
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Thomas Fourest, chargé de mission Annelise Freihaut, chargé de mission Emma Aubert, chargé de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, Agence de l'eau, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Les partenaires de l'ARB lancent des appels à projet ou appel à manifestation d'intérêts pour impulser de nouvelles pratiques sur les territoires en matière de préservation et de valorisation de la biodiversité, faire émerger des expériences et favoriser la capitalisation et le transfert d'expériences.</p> <p>Dans ce cadre, l'ARBE sera un relais privilégié dans la diffusion de ces appels à candidatures et accompagnera les candidats potentiels au montage de projet et apportera son appui au jury dans l'analyse des projets candidats.</p>	
<b>OBJECTIFS</b> : Mobiliser au mieux les appels à projet en direction des porteurs de projet	
<b>INDICATEURS</b> : Nombre de projet analysé et nombre de collectivités conseillers	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Appui OFB – AAP « Atlas Communal de la Biodiversité » (ABC) , AAP « Mob'Biodiv »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Relais de l'AAP et analyse des dossiers de candidatures (cf. fiche TEN)</li> <li>➤ Promotion de l'AAP et démarchage auprès des collectivités reconnues TEN</li> <li>➤ Recherche de cofinancements possibles notamment auprès des intercommunalités</li> </ul> <p><b>Appui OFB – Aires éducatives [cf. Fiche Aires éducatives]</b></p> <p><b>Appui Agence de l'eau - AAP « Eau et Biodiversité »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion de l'AAP et démarchage auprès de porteurs de projets ciblés</li> <li>➤ Organisation de 1 à 2 réunions avec les porteurs de projets actuels des 2 AAP (2018/2019 et 202/2021) présentent l'avancée de leurs travaux</li> <li>➤ Analyse des dossiers et participation au jury</li> <li>➤ suivi du projet "la trame turquoise, une nouvelle composante de la gestion routière porté par le Département de Vaucluse"</li> </ul> <p><b>Appui Région AAP Région « Plantations d'arbres en bord de rivières » [cf.Fiche RRGMA]</b> Ouverture le 15/11/2021 et clôture fin mars 2022 journée de présentation du dispositif (webinaire d'1h) et participation au jury</p> <p><b>Appui Région AAP Région « Ville perméable » [cf.Fiche Aménagement]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Relais de l'AAP [newsletter de l'ARBE, un envoi ciblé aux territoires engagés, site internet]</li> <li>› présentation du dispositif (webinaire d'1h) participation au jury et réalisation de fiches REX du 1<sup>er</sup> appel à projet</li> </ul> <p><b>Appui Région AAP Région « Sites touristiques exemplaires » [cf.Fiche CHEMBIO]</b> (Expérience client et gestion des flux touristiques) présentation du dispositif (webinaire d'1h) et participation au jury Déploiement de la rubrique « Financements » du site internet et diffusion des AAP [cf. Fiche Action Plateforme Ressource]</p>	LIVRABLES

## Action 1.3 AMENAGEMENT, EAU ET BIODIVERSITE : des solutions fondées sur la nature au service de l'adaptation au changement climatique

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de démarches de planification et d'opérations d'aménagement intégrant la préservation de l'eau et de la biodiversité
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, directrice Aurélié Ruffinatti, directrice TET Agnès Hennequin, chargée de mission Nicolas Wepierre, chargé de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Agence de l'eau, OFB, Région, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>
<p>Les défis de demain en matière d'adaptation au changement climatique poussent les collectivités à une meilleure prise en compte de la nature dans l'aménagement de nos territoires pour que nos villes de demain soient plus résilientes, notamment en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature. La loi climat et résilience, les stratégies régionales notamment le SRADDET, la feuille de route en région sur la sobriété foncière, et bien d'autres démarches partenariales vont dans ce sens.</p> <p>Les enjeux de sobriété des sols, notamment la lutte contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, de maintien des continuités écologiques ainsi que de reconquête de la biodiversité par des espèces adaptées à notre climat sont intégrés à nos réflexions que ce soit à travers la planification ou du projet d'opération d'aménagement. L'ARBE propose donc à travers cette fiche action de regrouper les fiches actions de l'année dernière "planification et biodiversité" et "aménagement, eau et biodiversité" de façon à montrer que la planification et l'aménagement opérationnel ne doivent pas être cloisonnés pour répondre à tous ces enjeux.</p> <p>L'objectif de cette mission est donc d'accompagner les collectivités et de les outiller que ce soit dans leurs documents d'urbanisme, ou dans des solutions techniques à intégrer dans leur projet d'aménagement. Cela nécessite de mobiliser différentes expertises et d'orienter les porteurs de projets.</p> <p>Cette action sera également articulée avec le programme ARTISAN porté par l'OFB et le projet Life Nature for city life porté par la Région</p>
<b>OBJECTIFS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques en matière d'utilisation de techniques fondées sur la nature dans l'aménagement</li> <li>- Analyser les pratiques afin qu'elles soient adaptées à notre climat</li> <li>- Participer aux différentes démarches existantes [Programme ARTISAN, Nature for City Life, feuille de Route, les AAP désimperméabilisation et ville perméable] et articuler les actions de l'ARBE avec celles-ci</li> <li>- Déployer un centre de ressource afin de faire connaître les différents outils existants</li> </ul>
<b>INDICATEURS :</b>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>



<p><b>Conseils et Point info auprès des collectivités sur l'intégration de la biodiversité et de l'eau dans la planification urbaine et les opérations d'aménagement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'intégration de la biodiversité dans les documents de planification et opération d'aménagement : guide PLUI et biodiversité, grille d'évaluation...</li> <li>○ l'analyse des continuités écologiques (poursuite et démarrage d'analyses des continuités écologiques sur des territoires de projet de la région)</li> <li>○ l'intégration de la biodiversité et de l'eau dans les opérations d'aménagement notamment les zones d'activités " [cf fiche ZA] <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les solutions de gestion durables des eaux pluviales [cf centre de ressource de la gestion durable des eaux pluviales]</li> <li>○ la végétalisation en favorisant les espèces locales (marque « végétal local ») [cf action guide plantons local fiche TEN]</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Réalisation d'analyses de continuités écologiques sur le territoire régional dans le cadre de démarche de planification</b></p> <p>L'ARBE a développé en lien avec les parcs naturels régionaux et les laboratoires IMBE et INRAE une méthode d'analyse des continuités écologiques. Cette analyse permet de définir les trames vertes et bleues dans le cadre de démarche de planification (SCOT, PLU ou Plan de parc).</p> <p>Cette méthode a été déclinée en 2019/2020 sr le Parc naturel régional des Alpilles et sur une partie du parc naturel régional de la Sainte Baume.</p> <p>En 2021, il s'agira de la déclinée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ [Métropole Aix Marseille Provence] Mise en œuvre et finalisation de l'étude « Analyse des continuités écologiques » sur le territoire</li> <li>○ Appui aux PNR dans le cadre de leur révision de charte sur l'analyse des continuités écologiques</li> <li>○ Etude Projet Simple 4 du PITEM - Mise en œuvre d'une analyse des continuités écologiques à l'échelle du massif Alpin - cf. fiche Action 3.6 : PITEM Biodiv'ALP ; Projet simple 4 : BIODIV'CONNECT)</li> </ul> <p>Réflexion sur le transfert de la méthode auprès des collectivités et BET</p> <p><b>Information et sensibilisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation d'1 webinaire d'1h sur les solutions fondées sur la Nature en lien avec le programme ARTISAN [cf. Fiche action formation des élus]</li> <li>○ Interventions à la demande sur les questions de planification, de biodiversité et de nature en ville dans des séminaires nationaux ou régionaux</li> </ul> <p><b>Accompagnement des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation d'un atelier PLU et Biodiversité pour le club lauréat TEN et la communauté régionale des territoires durables [cf fiche TEN et fiche TERDUR]</li> <li>○ Accompagnement des collectivités TERDUR et TEN sur leur volet aménagement</li> <li>○ Organisation de modules sur la nature en ville et la désimperméabilisation dans le cadre des parcours de formation/action (AMI gestion intégrée de l'eau et AMI zones d'activités durables) et dans le cadre du life Nature for city life</li> <li>○ Réflexion sur la mise en place d'un accompagnement collectif sur les questions de planification et de biodiversité</li> <li>○ Avis sur les projets Ecoquartiers</li> <li>○ Participation si besoin du SAH au travail d'élaboration des programmations des</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Nombre de collectivités renseignées</p> <p>Replay du webinaire</p> <p>Nombre de sollicitation d'intervention</p> <p>Documents liés à l'atelier [nombre d'inscrit, présentation]</p> <p>Nombre de collectivités accompagnées dont les collectivités TERDUR et TEN</p> <p>Document Memento</p>
--	---

<p>CRET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Visites de site sur l'intégration de la Biodiversité : BIODIV'TOUR [cf.fiche biodiv tour]</li> <li>○ Formation des élus à la Nature en ville [cf.fiche Formation et élu et Biodiv Tour]</li> </ul> <p><b>Participation aux travaux de partenaires sur ces sujets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› feuille de route partenariale « Sobriété foncière » animée par la DREAL - 2 à 3 réunions par an</li> <li>› groupe de travail ARTISAN animé par l'OFB - 2 à 3 réunions par an</li> <li>› Nature for City Life – participation aux ateliers</li> </ul> <p><b>Finalisation d'un mémento sur « Comment intégrer la nature et l'eau dans mon opération d'aménagement ? Les solutions fondées sur la nature font leurs preuves ».</b></p> <p>Cette publication permettra de faire une synthèse des questionnements à se poser pour rapprocher les enjeux climat et biodiversité dans l'aménagement : gestion alternative des eaux pluviales, végétalisation/renaturation, adaptation des aménagements à l'accueil de la biodiversité (éclairage, bâtiments...). Ce document s'appuiera notamment sur des retours d'expérience de solutions fondées sur la nature en lien avec les premiers travaux du Life Artisan et du Nature City Life</p> <p><b>Déploiement du Centre de ressources sur la gestion durable des eaux pluviales (dés-imperméabilisation, végétalisation....)</b> <i>[des modifications peuvent intervenir sur cette partie suite à la réunion avec l'agence de l'eau début décembre 2021]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etude des réalisations existantes <ul style="list-style-type: none"> <li>› Cours d'école (suite du travail 2021) notamment les cours des lycées et des collèges</li> <li>› Noues, bassins d'infiltration <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification des sites à étudier, notamment les ZA [cf lien fiche ZA]</li> <li>○ Visite et Analyse de réalisations</li> </ul> </li> <li>› Structure réservoir en milieu urbain : Identification, Visite et Analyse</li> </ul> </li> <li>▪ Accompagnement <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide à l'orientation du projet sur les cours d'école : Cagnes, Saint-Cannat.</li> <li>○ Accompagnement des projet identifiés dans les candidatures de collectivités sur les dispositifs TEN et TERDUR : Bonnieux, Mandelieu-La-Napoule, Revest des Brousses, Val Buech-Meouge,</li> </ul> </li> <li>▪ Création d'un réseau d'acteurs : constituer une liste de membres à partir des acteurs contactés au cours de l'étude et de ceux conseillés par les partenaires</li> <li>▪ Etre en lien avec les études d'ensemble <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quartier des Fabriques / Euromed</li> <li>○ Entrée des Facs de St Jérôme et St Charles / EMPAN</li> <li>○ Etudes de potentiel de désimperméabilisation [AMP et NCA]</li> </ul> </li> <li>▪ Communication et diffusion de connaissance <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diffusion sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook de nos visites</li> <li>○ Webinaire 1h pour comprendre et agir sur les cours d'écoles [cf.fiche Formation des élus]</li> <li>○ Création de l'espace ressource dédié à la GDEP sur le site internet [cf fiche</li> </ul> </li> </ul>	<p>Nbre de réalisation étudiée Nbre de site visité</p> <p>Nbre collectivités accompagnées Nbre de nouveaux projets</p> <p>Fichier excel des contacts</p> <p>CR réunion</p> <p>Nbre de post Replay du webinaire</p> <p>Nbre de document ressource Nbre de fiche</p> <p>Nbre de réunion</p> <p>Rapports et cartographies</p>
--	--

Plateforme Ressources]]

- Création de fiches REX sur les cours d'écoles en lien avec le Life Nature for city Life [cf fiche Plateforme Ressources]

▪ Lien avec la recherche

- Sopranature et IUT : partenariat en cours pour site expérimental
- INSA Lyon et Siplast : en attente d'un site expérimental de toit végétalisé stockant en PACA
- Université Aix-Marseille-Provence : intégrer le comité scientifique pour le volet recherche sur la désimperméabilisation des entrées de facs
- Création d'un lien avec le PUCA [lien avec étude requalification d'une zone d'activités sur l'axe "desimperméabilisation et revégétalisation de l'espace"]

▪ Participation à l'AAP « Ville perméable » de la Région Sud

- › Relais de l'AAP [newsletter de l'ARBE, un envoi ciblé aux territoires engagés, site internet]
- › Présentation du dispositif (webinaire d'1h)

Participation au jury et réalisation de fiches REX du 1<sup>er</sup> appel à projet

## Fiche action 1.4 ACCOMPAGNEMENT DES EPCI VERS UNE GESTION INTEGREE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement collectif pour les intercommunalités pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélié Ruffinatti, directrice TET Annelise FREIHAUT, chargée de mission
<b>Calendrier de l'action</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Agence de l'eau, Région
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Les communes et leurs groupements sont soumis à une refonte globale des compétences territoriales liées à la gestion de l'eau (petit cycle) et des milieux aquatiques (grand cycle) notamment à travers une centralisation de la gestion du grand cycle de l'eau à l'échelle intercommunale. Les collectivités ont donc besoin d'améliorer leur connaissance et travailler sur cette thématique en transversalité.</p> <p>Pour cela, un accompagnement collectif a été co-construit en 2020 avec les différents partenaires (Agence de l'eau, DREAL, OFB, Région, gestionnaires de milieux aquatiques et acteurs régionaux de l'urbanisme et de la sensibilisation à l'environnement) et les référents des diverses thématiques concernées en interne à l'ARBE dont le RRGMA.</p> <p>À travers cet accompagnement collectif, il est proposé de considérer l'eau dans la globalité de ses enjeux et usages et de favoriser la mise en œuvre d'une politique cohérente en impliquant les différents services sectoriels concernés par l'eau : environnement, aménagement/ urbanisme, déchets. Cet accompagnement se compose de 6 journées d'échanges qui s'appuient pour chacune sur du contenu d'acculturation du sujet et la présentation de retours d'expériences.</p> <p>En 2021, 6 intercommunalités ont pu bénéficier de cet accompagnement. Après un bilan des résultats prévus début 2022, il est envisagé de renouveler l'accompagnement avec de nouvelles intercommunalités.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Accompagner 10 collectivités maximum dans la mise en œuvre d'une démarche en faveur de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en proposant une acculturation sur l'eau.</p> <p>Le but est de favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'instauration d'une méthode de travail inter-services autour des projets portés par la collectivité pour mieux y intégrer les enjeux de l'eau</li> <li>- le rapprochement avec les gestionnaires de milieux</li> <li>- la réalisation d'actions de préservation de la ressource en eau</li> </ul>	
<b>INDICATEURS</b> : Nombre de nouvelles intercommunalités candidates	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Suivi des lauréats et évaluation de l'AMI 2021</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ rencontre des lauréats de l'AMI</li> <li>○ Ajout des questions sur l'apport de l'AMI et actions déjà mises en œuvre pour compléter le bilan intermédiaire</li> <li>○ Suivi des actions des EPCI</li> </ul> <p><b>Ajustement du règlement fonction du bilan de la 1<sup>ère</sup> édition</b></p>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Bilan de l'AMI 2021</p> <p>Actions réalisées par les collectivités lauréates</p>

<p><b>Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ actualisation du dossier de candidature</li> <li>○ information en direction des EPCI (élaboration d'une liste de contacts ciblés avec le COPIL, élaboration et envoi de messages d'information)</li> <li>○ Réunions si besoin avec certains EPCI demandeurs</li> <li>○ Examen des candidatures et organisation de la réunion du COPIL pour le choix des candidats (élaboration et présentation de la synthèse des candidatures)</li> </ul> <p><b>Organisation et animation de la réunion de lancement</b> (présentation du dispositif et des EPCI retenus)</p> <p><b>Organisation et animation de réunions « prise de contact » ARBE / équipes-projets de chaque EPCI retenu</b></p> <p><b>Organisation et animation des journées d'échanges</b>  Les 6 modules de l'AMI seront répartis sur 1 an et demi de façon à avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Année 1 : lancement de l'AMI au 1<sup>er</sup> + 3 journées</li> <li>▪ Année 2 : 3 journées sur le 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>	<p>- dossier de candidature et documents d'information vers les EPCI</p> <p>- synthèse des candidatures</p> <p>-Réunion de lancement (nombre de participants)</p> <p>- journées d'échanges et nombre de participants</p>
--	--

## Fiche action 1.5 ANIMATION DU DISPOSITIF « TERRITOIRES DURABLES UNE COP D'AVANCE »

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des collectivités dans la déclinaison des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans leur projet de territoire
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie RUFFINATTI, directrice TET Paloma BOUDOU, chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>
<p>La démarche globale de développement durable reste nécessaire, à l'image du rapport de développement durable, pour que les collectivités s'inscrivent dans une démarche qui permette d'articuler les différentes approches (climat, biodiversité, alimentation...) et d'inscrire la collectivité dans un processus pérenne d'amélioration continue.</p> <p>Le dispositif « Territoire durable – Une Cop d'avance » a pour objectif de permettre cette approche globale et favoriser ainsi l'articulation des différentes démarches (PCAET, TEN, EIT...). Il s'appuie sur les orientations nationales (Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030) et régionales (SRADDET et Plan Climat).</p>

<b>OBJECTIFS</b>
<p>10 à 20 collectivités conseillées/accompagnées 12 veilles infos à destination de la communauté régionale des Territoires durables 30 synthèse du jury transmises aux candidats de la 4<sup>e</sup> édition du label « Territoire durable » et aux candidats au renouvellement de la 1<sup>ère</sup> édition 1 page « ressources » sur le site internet de l'ARBE dédiée aux démarches territoriales de transition écologique.</p>
<b>INDICATEURS :</b>

<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Pilotage de la mission et animation de la gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 2 comités de pilotage (mai/septembre) + réunion spécifique de travail (si besoin)</li> </ul> <p><b>Coordination de la 4e édition du label Territoire durable + Renouvellement de la 1ère édition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'outils de communication pour lancement de la 4e édition : communication digitale, adaptation du questionnaire</li> <li>• Réception des candidatures et accompagnement des candidats pendant la phase de pré-candidature</li> <li>• Analyse de 30 dossiers (13 nouveaux + 17 renouvellements) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evaluation des dossiers</li> <li>○ Visite de terrain</li> <li>○ Production d'un tableau global d'analyse à destination du jury</li> <li>○ Production des synthèses du jury individuelles destinées aux candidats</li> </ul> </li> <li>• Organisation du jury</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>2 comptes rendus de réunions</p> <p>30 synthèses du jury</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation des lauréats : organisation d'un évènement de remise des labels et production de supports Presse dans le cadre d'un évènement global ARBE au mois d'octobre</li> <li>• Mise à jour des outils internes de suivi des lauréats (annuaire, cartographie)</li> </ul> <p><b>Préparation du lancement de la 5<sup>e</sup> édition du label Territoire durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour des outils de promotion : communication digitale/ Communiqué de presse/adaptation du questionnaire</li> </ul> <p><b>Évaluation du Label</b> menée par des étudiants M2 Expertise du politique et action publique de l'Université Côte d'Azur</p> <p><b>Accompagnement des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation du « Point Info-conseil-expertise » accessibles à toutes les collectivités</li> <li>• Suivi des engagés dans le label « Territoire durable » (47 territoires)</li> <li>• Accompagnement de démarches individuelles expérimentales</li> <li>• Visite terrain BIODIV TOUR [fiche Formation et Biodiv'tour]</li> </ul> <p><b>Animation de la communauté régionale des Territoires Durables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi de veilles informatives</li> <li>• Organisation d'un atelier sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification [cf fiche Aménagement]</li> <li>• Organisation d'une journée d'échange en présentiel dans le cadre d'un évènement global ARBE au mois d'octobre</li> </ul> <p><b>Développement d'outils d'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement et actualisation de la rubrique Territoire Durable du site internet de l'ARBE (page « ressources », page du label)</li> <li>• Valorisation et partage de retours d'expériences</li> <li>• Diffusion et animation du guide « Relancer votre démarche de développement durable »</li> </ul> <p><b>Contribution au projet : « Amélioration des habitats marins des îles de Lérins et développement d'une stratégie insulaire durable » soutenu par le FEAMP et porté par l'association SMILO.</b>  Un travail initié en 2019 avec un accompagnement technique sur l'île de St Honorat a débouché sur une participation au projet de SMILO.  Mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rédaction d'un guide de recommandations pour conseiller les territoires membres de l'association et l'ensemble des territoires insulaires avec un objectif de gestion durable des eaux usées</li> <li>○ Validation du guide par le comité de lecture, impression, diffusion du résumé numérique.</li> </ul>	<p>Emailing de lancement</p> <p>Communiqué de presse</p> <p>Veilles informatives</p> <p>1 page internet ressources</p> <p>1 rapport d'évaluation</p>
--	--

## Fiche action 1.6 ALIMENTATION ET BIODIVERSITE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement collectif des collectivités dans la mise en œuvre d'une restauration collective durable
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie RUFFINATTI, directrice TET Valérie BARRE, chargée de mission [remplacement début novembre]
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 30/06/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DRAAF
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Pour préserver la biodiversité, les collectivités locales peuvent aussi agir sur l'alimentation via la restauration collective. En effet, la restauration collective concentre plusieurs enjeux et devient un levier majeur de préservation de la biodiversité et de développement durable des territoires : lutte contre le gaspillage alimentaire, préservation du foncier agricole et naturel, approvisionnement en circuits courts, en produits frais de saison, issus de l'agriculture biologique et/ou labellisés...</p> <p>Dans le prolongement des actions portées par la Région, l'ADEME, la DRAAF, le CD 13 et le CD 84, l'ARBE mène depuis 2018 une mission sur l'alimentation durable pour accompagner les collectivités et les établissements publics (lycées, collèges) dans la mise en place de restauration collective durable notamment par un accompagnement collectif. Près de 50 collectivités ont répondu à l'AMI pour cet accompagnement collectif qui est structuré autour de 6 modules abordant les différents enjeux de l'alimentation durable. 26 collectivités au total ont pu être retenues et ont bénéficié de cet accompagnement tout au long de l'année 2021.</p> <p>En parallèle, l'ARBE a accompagné le PETR du Pays d'Arles et le PNR du Luberon pour décliner sur leurs territoires ce même accompagnement.</p> <p>Une réflexion est en cours sur les suites de cette action suite à la finalisation de l'accompagnement collectif qui interviendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
Accompagner et outiller les collectivités de la région sur la mise en place d'actions de restauration collective durable	
<b>INDICATEURS : Nombre de communes accompagnées et nombre de communes informées</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Accompagnement collectif « vers une restauration collective durable » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ organisation d'une journée de clôture en mars 2022</li> <li>○ Suivi des lauréats</li> <li>○ évaluation de l'AMI</li> </ul> </li> <li>○ <b>Transfert de savoirs et méthodes à des collectivités relais (PAT, PETR et PNR) pour construire et animer des accompagnements collectifs "restauration collective durable" sur leur territoire [comme l'exemple du PNR du Luberon et PETR du pays d'Arles]</b>  <a href="#">[Département de 84] Réunion de partage avec les PAT du département</a> </li> <li>○ <b>Point info sur la mise en place d'une restauration collective durable :</b> transfert de méthodes, outils, contacts pour faciliter les actions sur les axes lutte contre le gaspillage</li> </ul>	LIVRABLES



alimentaire, approvisionnement durable, de qualité et en circuit court, éducation à une alimentation durable, 0 plastique, préservation des terres agricoles

○ **Création et diffusion de supports de communication et d'information**

- › Diffusion du mémento sur le suivi d'un marché de prestation ou de délégation de service public
- › Réalisation d'un recueil de fiches recettes végétariennes "maison" à faible impact environnemental dans le cadre d'un groupe de travail à réactiver

○ **Réalisation d'une veille informative mensuelle et création d'un espace ressources sur le nouveau site de l'ARBE [cf.Fiche action Plateforme Ressources]**

EN PROJET

## Fiche action 1.7 ANIMATION DE LA CHARTE ZERO DECHET PLASTIQUE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagner les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, établissements d'enseignements) dans la mise en œuvre de démarche « Zéro déchet plastique »
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie RUFFINATTI, directrice TET Claire POULIN, chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB, ADEME, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Chaque année, 7 millions de tonnes de matière plastique finissent en pleine mer En Méditerranée, ce sont entre 1 000 et 3 000 tonnes qui flottent à la surface, et 80% des déchets marins sont d'origine terrestre. Le Plan Biodiversité fixe un objectif de Zero plastique en mer d'ici 2025. Consciente des enjeux, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a voté, dès 2016, un programme ambitieux dont l'objectif est « zéro déchet plastique en enfouissement pour 2030 ». Cet engagement a été confirmé au travers du Plan Climat, une COP d'avance, faisant de cet objectif une initiative phare devant permettre de réduire l'utilisation des plastiques, d'améliorer le recyclage, mais aussi de limiter la pollution des milieux naturels. En 2021, l'ARBE a réussi à mobiliser 2010 signataires dont plus de 70 collectivités dans la charte régionale.</p> <p>De plus, l'Agence de la transition écologique [ADEME] et le Ministère de la transition a identifié depuis 2020 l'ARBE comme relai régional de la charte nationale « plages sans déchet plastique » à titre d'expérimentation. 18 collectivités du littoral sont également signataires de cette charte.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permettre à une communauté d'acteurs souhaitant s'engager dans la diminution des pollutions de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, prévention et valorisation des plastiques. Objectif 2022 : focus sur la cible collectivités et EPCI</li> <li>2. Valoriser le dispositif régional et national sur le projet Zéro plastique</li> </ol>	
<b>INDICATEURS :</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Pilotage de la mission Zero déchet plastique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 2 comités de pilotage en présence des partenaires</li> <li>• Participation aux réunions de la charte nationale</li> </ul> <p><b>Point info conseil zéro déchet plastique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement des demandes par mail et téléphones</li> <li>• Rencontres d'acteurs</li> </ul> <p><b>Animation des 2 chartes</b></p> <p>➔ <b>Diffusion promotion des dispositifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Communes et EPCI (cible privilégiée en 2022)</u></li> <li>• <u>Partenaires</u></li> <li>• <u>Entreprises</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de partenariats pour aider la diffusion et la signature des entreprises [cf.fiche EEN]]</li> <li>- Travail de sourcing pour de nouveaux signataires « apporteurs de solutions »</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Livrables :</b></p> <p>CR des COPIL</p> <p>Nombre de points infos effectués</p> <p>Listing des signataires</p> <p>Replay en ligne des webinaires</p>

<p>associatifs et privés sur de segments ciblés à enjeux [lien avec EEN]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des associations d'entreprises [Cf.fiche parcs d'activités]</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Scolaires</u>: (cible non privilégiée en 2022)</li> </ul> <p>➔ <b>Accompagnement des acteurs dans le processus d'engagement dans les chartes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et traitement des candidatures pour l'engagement dans les deux chartes</li> <li>• Évaluation des engagés en 2020</li> <li>• Actualisation des listing de référents et envoi aux engagés pour favoriser les échanges entre référents</li> <li>• Création d'une fiche acteur par engagé et valorisation sur la cartographie en ligne sur le site de l'ARBE [Lien avec fiche centre de ressource]</li> <li>• Actualisation de la cartographie des engagés</li> </ul> <p><b>Organisation de journées d'informations et de promotion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation d'une rencontre des signataires CL/EPCI/GEN/GMA dans le cadre d'un évènement global ARBE au mois d'octobre</b></li> <li>• Organisation d'un webinaire de présentations des chartes et des financements ZDP</li> <li>• Organisation d'un webinaire sur les actualités réglementaires relatives aux achats publics « zéro déchet plastique »</li> <li>•</li> </ul> <p><b>Déploiement d'axes thématiques :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les pollutions plastiques dans les réseaux d'eau pluviale <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation d'un webinaire sur les outils de captage de déchets en sortie des exutoires d'eau pluviale [webinaire 1h pour comprendre]</li> <li>▪ Développement d'une plaquette sur l'usage des nudges autour des avaloirs et animation d'un groupe de travail</li> </ul> </li> <li>2. Réduction de l'utilisation des contenants en plastique <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation d'un webinaire sur Les solutions de lavage de contenant réutilisable pour la restauration collective, les restaurateurs et les manifestations [webinaire 1h pour comprendre]</li> <li>▪ Suivi de la démarche d'écoscience sur les alternatives à la vaisselle jetable</li> </ul> </li> </ol> <p><b>Appui aux démarches de partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au GT Interparc des PNR sur les plastiques</li> <li>• Participation au GT sur les éco-manifestation [Métropole AMP]</li> </ul> <p><b>A NOTER:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Demande Métropole NCA sur un atelier sur le Commande publique</li> <li>➔</li> </ul>	<p>Bilans des évaluations</p> <p>Documents de communication et communiqué de presse</p> <p>Plaquette « Nudge et avaloirs »</p>
--	--

## Fiche action 1.8 ANIMATION DU LABEL PARC+ pour des parcs d'activités durables

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagner l'intégration des enjeux biodiversité et eau dans la gestion et l'aménagement des zones d'activités
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélié RUFFINATTI, directrice TET Fleur CHAMBONNEAU, chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, ADEME, Agence de l'eau, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>
<p>L'urbanisation est l'une des principales causes de perte de la biodiversité. Les zones d'activités en région Provence Alpes Côte d'Azur représentent 15% de la surface des sols artificialisés, pour environ 1250 zones. Ces espaces sont pour beaucoup, vieillissants et diversement gérés, ce qui en fait un enjeu fort de développement économique et d'aménagement du territoire.</p> <p>Dans le cadre du SRADDET et du SRDEII, la Région et l'Etat souhaitent limiter l'étalement urbain, optimiser le foncier économique existant et préserver les espaces agricoles et naturels en accompagnant la requalification qualitative des espaces d'activités et en desimpermeabilisant ces espaces.</p> <p>C'est dans ce cadre que le label PARC+ a été élaboré, pour accompagner les collectivités et aménageurs à intégrer l'environnement et la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des zones d'activités, en les utilisant comme des leviers de valorisation de ces espaces d'activités. En 2022, l'ARBE propose de poursuivre l'animation du Label PARC+ qui entre dans sa 5<sup>ème</sup> édition, en allant plus loin sur les volets eau et biodiversité.</p>
<b>OBJECTIFS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'accompagnement et le suivi des parcs d'activités déjà lauréats ou engagés PARC+.</li> <li>• Valoriser les lauréats PARC+</li> <li>• Continuer à faire connaître le Label PARC+ et le dispositif de labellisation aux collectivités et associations d'entreprises de la région.</li> <li>• Instruire de nouvelles candidatures PARC+ ainsi que le renouvellement des lauréats 2019-2021.</li> <li>• Structurer et animer un réseau des associations d'entreprises de la région pour faciliter les transferts de bonnes pratiques.</li> </ul>
<b>INDICATEURS : Nombre de parcs d'activités labellisés ou engagés PARC+, nombre d'acteurs accompagnés, nombre de webinaires et ateliers organisés, nombre de retours d'expériences valorisés</b>

<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Coordination du Label PARC +</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Lancement de la 5<sup>e</sup> édition : partenariats, documents pour la candidature, jury, analyse, synthèses, évaluation</li> <li>→ Renouvellement des parcs d'activités labellisés sur la 2<sup>e</sup> édition 2019-2021</li> <li>→ [Département Vaucluse] Appui du Département 84 pour l'analyse des dossiers du Vaucluse en articulation avec le dispositif ECOPARC + Vaucluse</li> <li>→ Organisation de la cérémonie de remise des labels de la 5<sup>e</sup> édition dans le cadre d'un évènement global ARBE au mois d'octobre</li> <li>→ Actualisation de la cartographie des lauréats</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Nombre de parc candidat Fiche synthèse</p> <p>Dossier de presse Cartographie dynamique des lauréats</p>

<p><b>Accompagnement des collectivités, aménageurs et association d'entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Point info</b> sur l'intégration des principes de développement durable, de la préservation de la biodiversité et de l'eau dans l'aménagement et la requalification des ZA</li> <li>→ <b>Aide à la labellisation :</b></li> <li>→ conseils aux porteurs de projets, suivi des démarches, suivi des lauréats</li> <li>→ Appui à la Région dans le cadre des CRET et des OIR</li> <li>→ <b>Mise en réseau des acteurs :</b></li> <li>→ animation d'un club régional des associations d'entreprises</li> <li>→ actualisation de la cartographie des associations</li> <li>→ Organisation d'une visite de site pour les lauréats PARC+</li>   <li>→ <b>Formation/action :</b> construction du règlement d'un AMI sur l'aménagement et gestion des parcs d'activités avec notamment un module sur la désimperméabilisation</li>   <li>→ <b>Outil :</b> Co-pilotage de l'étude requalification des zones d'activités portées par la DREAL et réflexion sur une étude de site [en lien avec le PUCA et l'ANCT]</li>   <li>→ <b>Organisation d'un atelier ZA et adaptation au changement climatique</b></li> </ul>	<p>Nombre de parcs d'activités renseignées</p> <p>Rencontres asso d'entreprises</p> <p>Cartographie des asso</p> <p>GT et règlement de l'AMI</p> <p>Guide sur la requalification</p>
<p><b>Relais et promotion auprès des acteurs économiques des démarches innovantes afin d'améliorer la résilience des parcs d'activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Gestion intégrée de l'eau dans les espaces d'activités</b></li> <li>→ Identification de pratiques de gestion des eaux pluviales des parcs candidats</li> <li>→ Suivi des projets de désimperméabilisation de zones d'activités [Les Paluds, Carros]</li> <li>→ Etude d'un site pilote sur la gestion intégrée de l'eau dans les parcs d'activités</li>   <li>→ Incitation aux actions de ressource en eau</li> <li>→ Incitation à la gestion des effluents non domestiques notamment auprès des associations d'entreprises</li> <li>→ Animation du réseau gestion des effluents non domestiques [organisation de 2 réunions d'échanges, mise en relation des membres du réseau, veille sur le sujet]</li>   <li>→ <b>Préservation de la biodiversité</b></li> <li>→ Identification et suivi des actions de biodiversité des labellisés PARC+.</li> <li>→ Réalisation de retours d'expériences " les parcs d'activités s'engagent pour la biodiversité"</li> <li>→ <b>Promotion des aménagements favorables à la biodiversité [cf. Aménagement]</b></li> <li>→ <b>Présentation du dispositif "Entreprises engagées pour la nature" Au réseau des associations d'entreprises"[lien avec fiche EEN]</b></li> <li>→ <b>[Métropole NCA] Diffusion de l'enquête NCA réalisée en 2020 sur l'intégration de la biodiversité dans les parcs d'activités</b></li>   <li>→ <b>Économie circulaire et Zéro Déchet Plastique</b></li> <li>→ Participation au réseau régional EIT</li> <li>→ Appui à l'ADEME et la Région sur cette thématique</li> <li>→ Identifier des sites potentiels</li> <li>→ <b>Promouvoir la démarche zéro déchet plastique dans les espaces d'activités et les relais économiques [cf. zéro déchet plastique]</b></li> </ul>	

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>→ <b>Observation du foncier</b></li><li>→ Participation aux ateliers l'observatoire Foncier Sud Eco</li><li>→ Participation à la démarche partenariale régionale sur la sobriété foncière</li><li>→ <i>En réflexion : poursuite du projet Micro-cartographie des ZA [projet Data day de la Région] afin d'étudier les surfaces artificialisées des parcs d'activités</i></li></ul> |  |
|--|--|

EN PROJET

## Fiche action 1.9 ENTREPRISES ET BIODIVERSITE (ANIMATION DU DISPOSITIF ENTREPRISE ENGAGEE POUR LA NATURE)

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Accompagnement des entreprises pour les engager en faveur de la biodiversité
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, directrice Sandrine Halbedel, directrice CRAC Sabine Quintas, chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COFIL</b>	Région, OFB, ADEME
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>
<p>L'ARBE déploiera une action ciblée vers les entreprises pour les inciter à mettre en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité. En s'appuyant sur les dispositifs animés par la Région et l'ADEME sur la RSE, <b>l'ARBE pourra développer une action coordonnée</b> à partir de différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Des actions émanant de missions existantes <ul style="list-style-type: none"> <li>- la charte entreprises et partenaires « Zéro déchet plastique » qui invite les entreprises à mettre en place des actions pour réduire les déchets plastiques,</li> <li>- le mécénaturel qui invite les entreprises à développer des partenariats avec les gestionnaires d'espaces naturels</li> <li>- le label Parc + qui invite les entreprises d'une même zone d'activités à agir en matière de préservation de la biodiversité</li> <li>- le projet Probiodiv avec notamment une action de formation avec la CCIMP pour accompagner les acteurs pour faire de la biodiversité une opportunité de développement</li> </ul> </li> <li>→ Une action complémentaire qui est le déploiement régional du dispositif « Entreprises engagées pour la Nature »</li> </ul> <p>Il s'agit aujourd'hui d'utiliser ces différents outils pour inciter les entreprises à déployer des actions de préservation de la biodiversité notamment dans le cadre de leur démarche RSE.</p>
<b>OBJECTIFS</b>
<p>Accompagner les entreprises dans leurs actions en faveur de la biodiversité en lien avec leur démarche RSE en s'appuyant sur les têtes de réseaux (Créer une culture commune entreprises et biodiversité et Développer les réseaux et renforcer les synergies entre les acteurs économiques et les experts de la préservation de la biodiversité)</p> <p>Assurer la promotion de l'initiative « Entreprises Engagées pour la Nature – act 4nature France » auprès des acteurs clés du territoire en lien avec : Des dispositifs d'accompagnement des entreprises dans la transition écologique portés par la Région et l'ADEME et Des actions déjà existantes de l'ARBE</p>
<b>INDICATEURS :</b>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>

## Pilotage transverse de la mission

LIVRABLES

### ➤ **Animation du COPIL « Entreprises et biodiversité » composé de la Région, l'OFB, l'ADEME**

### ➤ **Animation d'un groupe de travail interne « entreprises et biodiversité » .**

L'ARBE mène des actions ponctuelles à destination des entreprises pour les inviter à s'engager en faveur de la biodiversité à travers la promotion du mécénat environnemental (Mécénaturel), l'animation de la charte Zero déchet plastique, l'animation du dispositif Parc +, le projet PROBIODIV et plus récemment l'animation du dispositif EEN. Afin d'assurer, le lien entre ces différentes initiatives, un groupe de travail interne est mis en place pour assurer un suivi commun (réunions internes, tableau de suivi commun) des actions de l'ARBE vers les entreprises et permettre de faire rentrer les entreprises dans la dynamique « Engagé pour la Nature ». . Participation aux réunions d'échanges du réseau Mob Eco Terre (Mobilisation des acteurs Economiques dans les Territoires) de l'OFB [réseau de référents AAMT des DR de l'OFB et/ou les ARB et/ou les Régions]

### **Actions transversales**

#### ➤ **Accompagner collectivement les têtes de réseaux régionales d'entreprises (CCI, CMA, UPE 13, MEDEF PACA, Top 20...) :**

- pour les dispositifs EEN & PEN, avec l'appui de l'OFB national [modalités à définir]
- pour la Charte Zéro déchet plastique

Exemples : interventions pour des temps de sensibilisation ou de modules de formation adaptés ; organisation de webinaires...

#### ➤ **Etre en appui de la Région et de ses partenaires pour intégrer un volet biodiversité dans le dispositif Parcours Transition Ecologique.**

- Intervention lors de réunions collectives, ateliers, manifestations et / ou évènements
- Mise à disposition de ressources de l'ARBE
- Réfléchir avec les partenaires à des solutions d'accompagnement individuel des entreprises qui souhaitent mettre en place des démarches vertueuses en faveur de la préservation de la biodiversité

#### ➤ **Coordination de la communication vers la cible entreprises sur le site de l'ARBE**

#### ➤ **Faire le lien avec la plateforme PRECI en l'alimentant avec des sujets biodiversité**

### **Animer le dispositif « Entreprises Engagées pour la Nature » sur le territoire**

#### ➤ **Point d'information à destination des entreprises et de leurs réseaux sur les dispositifs « Entreprises Engagées pour la Nature » et « Partenaires Engagés pour la Nature »**

#### ➤ **Réunion d'échanges entre les entreprises engagées dans EEN**

#### ➤ **Promotion des dispositifs EEN et / ou PEN**

- Présentation de EEN aux entreprises engagées signataires de la Charte Zéro déchet plastique ainsi que des entreprises en lien avec Mécénaturel et le projet Probiody
- Organisation d'un webinaire « 1h pour comprendre et agir » ou un webinaire dédié sur le dispositif EEN dans la suite
- Intervention lors de réunions collectives, manifestations et / ou évènements
- Faire remonter les informations à l'OFB sur les acteurs « engagés » EEN et PEN du territoire (suivi assuré par l'OFB national).
- Etudier la possibilité d'une approche par filières



**2- AMELIORER ET VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITE ET L'ENVIRONNEMENT : GERER LES OBSERVATOIRES ET CONTRIBUER A L'ELABORATION DE STRATEGIES REGIONALES**

EN PROJET

## Fiche action 2.1 OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA BIODIVERSITE (ORB)

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation et mise en œuvre de l'ORB
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Corinne DRAGONE, chargée de mission Martine MAZOYER GAMBRA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, DREAL, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Fin 2010, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé en faveur d'une stratégie globale pour la biodiversité. Dans ce cadre, il a confié à l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la mise en place et l'animation d'un observatoire régional de la biodiversité.</p> <p>La création de l'observatoire régional de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrit dans la nécessité de porter à connaissance du plus grand nombre la connaissance sur la biodiversité, notamment par la mesure des progrès ou des dégradations de la biodiversité et par l'optimisation de la diffusion et l'appropriation de ces informations. En 2020, une évaluation de l'ORB a été conduite avec l'aide d'un bureau d'étude et a permis de clarifier les objectifs, les actions et les moyens à dédier à cet observatoire.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Rendre disponibles et accessibles les informations sur la biodiversité régionale, les diffuser et les communiquer, dans l'optique de développer la compréhension des enjeux liés à la biodiversité régionale auprès des pouvoirs publics et du grand public et de les alerter sur ces enjeux.</p> <p><b>INDICATEURS :</b></p> <p>Nombre d'indicateurs produits Nombre de sollicitations de l'ORB Nombre de consultation site internet</p>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Regard sur la nature 2021 et présentation aux territoires</b> Diffusion aux acteurs et partenaires Lien avec communication et réseaux de l'agence, communiqué de presse en lien avec la parution et la journée ORB (ou demi-journée) Présentation aux acteurs régionaux : temps de présentation aux acteurs institutionnels (services région, DREAL, OFB, autres.) et autres territoires</p> <p><b>Indice Région Vivante (IRV)</b> Conduite du projet Recrutement et suivi stagiaire Animation, organisation GT, lien et relance avec les fournisseurs de données, suivi des analyses avec la Tour du Valat, élaboration des messages, rédaction du document, coordination de la création graphique</p> <p><a href="#">Appui Conseil Départemental 13 pour déclinaison IRV à l'échelle départementale : Indice</a></p>	<p>LIVRABLES</p> <p>Communiqué de presse</p> <p>IRV</p>

<p><b>Département Vivant (IDV)</b>  <i>(A définir) animation de la démarche ?</i>  <b>Réunion Conseil Départemental 84 pour déclinaison IRV à l'échelle départementale : Indice Département Vivant (IDV) suite REX CD13 fin 2022</b></p> <p><b>Fiches indicateurs (+/- 7) : actualisation et nouveaux indicateurs</b> (fragmentation, produits phyto)  fragmentation, produits phytosanitaires, Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE), Démarches de gestion des eaux, artificialisation, aires protégées, état écologique des eaux de surface  Analyses plus complètes, rédaction ou co-rédaction des fiches, suivi création graphique (maquette existante à actualiser)</p> <p><b>Journée ORB</b>  <i>journee complète ou ½ j V exclusivement dédiée ORB et une autre demi-journée, dans le prolongement de cette première ½ journée, dans le cadre d'un évènement plus global ARBE en octobre</i></p> <p><b>Diffusion des connaissances ORB</b>  En lien avec les demandes interne et externe d'information ou d'intervention sur les aspects état et l'évolution de la biodiversité en région/ enjeux de la biodiversité ; sur un retour d'expérience d'un observatoire régional de la biodiversité ; sur une contribution aux réflexions régionales sur la biodiversité ou le développement des connaissances  Participation à la communication de l'agence en matière de biodiversité</p> <p><b>Démarches extrarégionales</b>  Participation au Comité éditorial ONB (référénte des observatoires régionaux de la biodiversité)  Participation GT réseau des observatoires de la biodiversité / observatoire national de la biodiversité  FRB</p> <p><b>Poursuite accompagnement Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA - observatoire métropolitaine terre – mer)</b>  <i>A voir avec la MNCA</i></p> <p><b>Migration site internet ORB sur site ARBE</b>  Création d'une rubrique ORB et capitalisation et transfert des ressources et informations ORB sur les rubriques du site de l'ARBE avec identification ORB - recrutement stagiaire ?  En parallèle et jusqu'à transfert, administration site internet ORB et production des newsletters en lien avec la newsletter ARBE</p> <p><b>Animation gouvernance ORB</b>  Préparation et animation comité de pilotage, comité technique, groupe de travail  Reporting</p>	<p><i>(A définir avec CD13)</i></p> <p>Fiches indicateurs</p> <p>Journée ou ½ journée ORB</p> <p>Diaporamas et interviews</p> <p><i>A définir avec MNCA</i></p> <p>Rubrique ORB sur site ARBE</p> <p>Newsletters ORB</p> <p>Infos ORB sur newsletter ARBE</p> <p>Présentations et Compte-rendu</p>
---	--

## Fiche action 2.2 OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES (OREMA)

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation de l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA)
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Annie LISENA, Chargée de mission OREMA Martine MAZOYER GAMBRA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, Agence de l'Eau, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Depuis 2009 la Région développe une véritable stratégie globale en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques avec notamment la mise en œuvre du SOURCE, la création de l'AGORA et l'élaboration et la promotion de la Charte régionale de l'eau.

Dans ce cadre, en 2011, la Région a confié à l'ARPE la mission de création d'un observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques afin prolonger son engagement sur cette thématique. Ainsi, il constitue un outil partenarial et vient en appui à la mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques qu'elle porte depuis 2018.

En 2020, les partenaires ont souhaité qu'un bilan prospectif soit réalisé. Une évaluation de l'action de l'OREMA a donc été menée, de l'automne 2020 à l'été 2021. Les conclusions de cette évaluation lui ont permis de repréciser et actualiser ses objectifs, ses missions et son organisation.

L'OREMA s'adresse ainsi principalement aux élus (décideurs) mais aussi aux agents des collectivités territoriales et organismes publics travaillant dans d'autres domaines que l'eau et les milieux aquatiques (utilisateurs des travaux/productions de l'OREMA).

Sa gouvernance se compose d'un comité d'orientation réunissant des acteurs de l'eau et des représentants des publics cibles, qui a pour mission de faire au comité de pilotage des propositions pour l'établissement des programmes de travail de l'OREMA et d'établir périodiquement un bilan de la façon dont l'OREMA atteint ses objectifs.

Sa communication repose sur une diffusion active des informations en fonction des publics cibles (publications, vidéos, posters...), participation et contribution à des événements, visioconférences, webinaires .... Elle s'inscrit également pleinement dans celle de l'ARBE, en particulier le site internet de l'OREMA qui devra répondre davantage à ses objectifs en abandonnant l'idée d'un site susceptible de contenir tout type d'information sur l'eau et les milieux aquatiques, en le structurant en fonction des objectifs retenus et des publics visés (davantage qu'en fonction de thématiques ou natures d'information) et en écartant les contenus sans lien avec la vocation de l'observatoire.

### Objectifs

Son objectif est de favoriser la prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans les actions, programmes et politiques des pouvoirs publics en région en s'attachant plus particulièrement à 3 grands enjeux : La disponibilité et le partage des ressources en eau au regard notamment du changement climatique, le fonctionnement des cours d'eau en lien avec la prévention des risques d'inondation et la biodiversité aquatique.

Il a pour mission de traiter, analyser et mettre en perspective les informations en animant autour de ses travaux une réflexion collégiale (Groupes de travail) associant l'ensemble des parties prenantes concernées au-delà des acteurs de l'eau. Il met en évidence des évolutions, des dynamiques en mettant en perspective de façon diachronique et prospective (en développant une approche globale s'inscrivant dans le temps long), propose des analyses en dépassant les approches thématiques pour montrer les liens entre les problématiques et la façon dont les questions liées à l'eau et aux milieux aquatiques recoupent d'autres questions dans de nombreux domaines, dégage des enjeux en expliquant ce qui est en jeu, ce qui se joue.

## DESCRIPTION DE L'ACTION 2022

Il s'agira d'opérer en 2022 la transition de l'OREMA qui était principalement un centre de ressources sur l'eau et les milieux aquatiques ayant pour principal objectif de faciliter l'accès aux informations vers un observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques ayant pour objectif de traiter, analyser et mettre en perspective les informations en animant autour de ses travaux une réflexion collégiale associant l'ensemble des parties prenantes concernées.

### **Définition des travaux (COPIL 06/10/2021) :**

Pour répondre à un besoin, une préoccupation à l'échelle de la Région, les travaux de l'OREMA porteront sur les 3 grands enjeux de l'eau qui ont été mis en avant par les personnes ayant contribué à l'évaluation de l'OREMA, mais tiendront compte aussi des sujets retenus par les commissions thématiques de l'AGORA (ex : Prise en compte de l'enjeu du foncier irrigué dans différentes démarches, organiser des temps d'échanges et de diffusion de la connaissance sur les ressources en eau et milieux aquatiques (bancaiser les informations, synthétiser et mutualiser les données sur l'eau et les milieux aquatiques et humides à l'échelle régionale et les mettre à disposition avec une plus-value d'interprétation et d'expertise, Journée régionale Eaux souterraines, Etude Gouvernance sur les eaux souterraines en cours (réseau régional des eaux souterraines, échanges sur les bonnes pratiques et techniques ; point d'étape général sur la biodiversité aquatique régionale en s'appuyant sur les partenaires experts (MRE, CEN, FDPMA...), mise en œuvre du volet Biodiversité aquatique de l'ARBE, présentation du Guide de l'Agence de l'Eau sur l'identification et la préservation des ressources stratégiques, Prohydra2028 : principaux constats sur les projets hydraulique agricole...)

### **Gouvernance :**

- Organisation et animation du comité d'orientation : 1 ou 2 si besoin de recadrer
- Organisation et animation du comité de pilotage : 2 ou 3

### **Groupes de travail (GT) :**

- Animation d'un GT sur l'enjeu Ressource en eau : sujet(s) d'étude à définir fin 2021
- Animation d'un GT sur l'enjeu Fonctionnement des cours d'eau : sujet(s) d'étude à définir fin 2021
- Animation d'un GT sur l'enjeu Biodiversité aquatique : sujet(s) d'étude à définir fin 2021
- Echange et partage sur des sujets eau et milieux aquatiques transversaux à l'ARBE pour alimenter les travaux de l'OREMA : RRGMA, AMI Eau ....

### **Trophées eau :**

Valorisation des trophées eau remis en décembre 2022 et préparation des « Trophées eau » 2023 en lien avec les actions TEN et TERDUR (fiches...)

### **Communication :**

- Animation des rubriques de la page internet OREMA sur le site ARBE
- Alimentation de la rubrique OREMA de la newsletter de l'ARBE
- Mise en ligne des ressources de l'ancien site sur le site ARBE
- Quid de l'entrée BV/ Ma commune ?
- Participation/Contribution à la journée régionale Eaux souterraines
- Organisation d'un webinaire d'1h dans le cadre du programme des webinaires proposés par l'ARBE pour valoriser le guide Eaux Souterraines ;
- **Journée régionale et/ou autres événements à définir en lien avec un évènement plus global ARBE en octobre, en conservant la lisibilité OREMA**

## **LIVRABLES**

Programme d'actions annuel ou pluri-annuel

Compte-Rendu

Compte-Rendu, publications OREMA

Réunions (fréquence à définir), Compte-Rendu

MAJ du SERCAD ? Si oui, recrutement ?

## Outil d'analyse et de synthèse de données existantes sur les milieux aquatiques

### (ANADO)

Le repositionnement de la mission OREMA, suite à l'évaluation, vers une dimension d'observation, notamment appuyée sur des analyses de données existantes, a conduit à repositionner la mission analyse des données dans le domaine de l'eau par bassins versants, dans cette mission OREMA.

L'objectif est d'apporter des éléments de connaissance pour aider les acteurs publics à orienter leurs politiques dans le domaine des milieux aquatiques et des zones humides, ainsi que d'informer les utilisateurs de l'OREMA des données disponibles sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques de la région.

- Animation de la gouvernance : COPIL et COTECH intégrés dans la gouvernance de l'OREMA et création d'un groupe de travail, dans l'OREMA, relatif à l'analyse des données par bassins versants.

- Finalisation du travail (tableau de recensement) sur les 33 bassins versants priorités en 2020 pour la catégorie 1 ; poursuite du travail sur la catégorie 2

- Au vu des résultats sur les 2 catégories de bassins versants analysés en 2020, analyse partagée, avec la Région et l'Agence de l'Eau, de l'opportunité d'intégration d'autres bassins versants sur les 128 présents en région : détermination du nombre de catégories à retenir in fine pour classer les bassins versants à analyser et calendrier de réalisation

- finalisation du travail sur les riches de synthèse par bassins versants et notamment du cahier des charges permettant de cadrer cette fiche

- Définition des modalités de valorisation sur le site de l'ARBE, suite à la fusion avec le site de l'OREMA

- Valorisation de la Synthèse des données 2002 à 2018 du suivi sur la qualité des cours d'eau du Vaucluse réalisé par le Conseil départemental.

- Animation du groupe de travail (comptes rendus des réunions)
- Comptes rendus de réunions
- Réalisation du travail sur les 33 bassins cat 2: production de tableaux par bassins versants et d'outils de communication
- Valorisation du bassin test et de la fiche ressource
- Nouvelle note de cadrage
- Production d'un support de synthèse et cartes associées, le cas échéant

## Fiche action 2.3 OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation de l'Observatoire régionale de l'éducation à l'environnement et au développement durable [OREEDD]
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Aurélie RUFFINATTI, directrice TET Anaëlle Humbert, Chargée de mission Laurence Barletta, Chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, Agence de l'eau, DREAL
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>L'ARBE anime l'Observatoire depuis 2019. Suite à une demande des partenaires de l'OREEDD, l'ARBE a mené fin 2019, une enquête auprès des partenaires financiers, des institutionnels, des associations et des collectivités pour étudier les perspectives d'évolution de l'outil. Cette étude a montré le besoin d'un outil de valorisation des structures d'EEDD en région et de leurs actions, un outil plus simple et ergonomique qui servirait aux acteurs de l'EEDD, aux collectivités, aux établissements scolaires ou tout acteur souhaitant mener des démarches en faveur de l'EEDD.</p> <p>Depuis 2020, l'ARBE fait évoluer l'observatoire qui disposera dans sa nouvelle version d'un nouveau site internet comprenant les rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panorama des acteurs et des actions avec un moteur de recherche à deux entrées : <ul style="list-style-type: none"> <li>› Une entrée sur les structures (identité, activité, ressources humaines et financières)</li> <li>› Une entrée sur les actions phares menées par ces structures</li> </ul> </li> <li>- Etudes et analyses (mise en lignes des bilans, enquêtes et synthèses réalisées)</li> <li>- Actualités (informations en lien avec l'EEDD d'ordre régional ou académique à diffuser)</li> <li>- Contacts utiles (valoriser les partenaires de l'OREEDD ainsi que les têtes de réseaux EEDD)</li> </ul> <p>Le nouveau site est opérationnel depuis fin 2021 et sera déployer en 2022</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>En 2022, il s'agira en priorité pour l'ARBE de finaliser et d'animer le nouvel outil (animation du nouveau site internet, mises à jour de la nouvelle base de données, communication sur le nouveau format, démarchage de nouveaux contributeurs, etc.) et produire un état des lieux du secteur de l'EEDD sur 2021-2022 grâce aux nouvelles données de l'OREEDD.</p>	
<b>INDICATEURS :</b>	
<p>Nombre de contributeurs sur le panorama des acteurs  Nombre d'actions inscrites au panorama des actions  Nombre de visiteurs sur le site</p>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Animation du COPIL :</b> organisation de 3 réunions sur l'année</p> <p><b>Déploiement de l'OREEDD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diffusion de l'OREEDD auprès de nouveaux contributeurs : mailing, appels et relances téléphoniques auprès de structures pré-identifiées.</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Compte-rendus des Copil</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Administration et déploiement de l’outil de saisie des acteurs et des actions et son articulation avec le panorama présent sur le site</li> <li>○ Communication sur le lancement du site <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>webinaire 1h pour comprendre et agir</b></li> <li>○ Diffusion dans les réseaux de l’ARBE et des partenaires</li> </ul> </li> <li>○ Animation du site internet de l’OREEDD (veilles actualités, ressources...)</li> </ul> <p><b>Rédaction et publications 2021 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication d’une synthèse des données des acteurs et actions de l’OREEDD</li> <li>○ <a href="#">Métropole [Aix Marseille Provence] Participation à la rédaction de l’Atlas métropolitain de l’EEDD d’Aix-Marseille Provence</a></li> </ul> <p><b>Promotion de l’OREEDD et du secteur EEDD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partenariat avec ECO’Lab et le GRAINE : mise à disposition des données de l’OREEDD et capitalisation des acteurs du territoire pour l’édition d’un guide ressources de l’EEDD sur les Bouches-du-Rhône</li> <li>○ Intervention dans le séminaire Fertiles Rencontres de AMP pour présenter l’OREEDD</li> <li>○ Participation au jury et diffusion du Challenge régional des outils ludo-pédagogiques à Istres</li> <li>○ Intervention auprès de collectivités engagées dans les différents dispositifs de l’ARBE [TEN/TERDUR/Zero déchets plastiques]</li> </ul>	<p>Replay du webinaire</p> <p>Questionnaire de satisfaction et résultat</p> <p>Synthèse de l'analyse</p> <p>Publication bilan</p>
---	---



## Fiche action 2.4 ANIMATION DE LA STRATEGIE REGIONALE DE PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL – BIODIV'ACT

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Agnès Hennequin, chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	DREAL, Région , OFB, CEN, CBN, SAFEGE
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Les aires protégées sont un élément essentiel des stratégies de conservation de la biodiversité, de la géo diversité et des paysages. Mises en place pour préserver un patrimoine naturel remarquable, elles contribuent à la bonne qualité écologique des milieux et des territoires qui les entourent, et participent au maintien des biens et des services que les écosystèmes assurent aux populations. Malgré la diversité de ces dispositifs, de nombreux progrès restent à faire pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité.</p> <p>La DREAL, la Région et l'OFB, travaillent depuis 2018 au développement et à la mise en œuvre d'une <b>Stratégie Coordonnée Régionale d'Acquisition et de Préservation du Patrimoine Naturel (SCRAP)</b>. La SCRAP a pour objectif de préserver les territoires d'intérêt écologique majeur pour lesquels l'acquisition ou/et la protection sont des outils pertinents d'action. Elle s'inscrit dans une volonté d'orienter les décisions, la mobilisation des acteurs et des fonds, dans l'objectif de soustraire des portions de territoire au risque d'érosion de la biodiversité.</p> <p>Suite aux travaux du Conservatoire d'espaces naturels de Provence Alpes Côte d'Azur (CEN) et des Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN), une réflexion régionale a été initiée par la DREAL à laquelle l'OFB, la Région, la SAFER et le Cerema ont été associés : "Vers une mobilisation du foncier en faveur de la préservation du patrimoine naturel". Cette réflexion a abouti à la définition de secteurs d'interventions prioritaires, sur lesquels on trouve un cumul d'enjeux de biodiversité forts, des pressions majeures et une absence de dispositifs de protection.</p> <p>En 2020 et 2021, un travail expérimental a été initié par le CEN, en partenariat avec le BE Safège, pour identifier les freins et leviers à la mise en place de projets territoriaux concertés sur ces secteurs d'interventions prioritaires et définir une méthodologie. Ce travail a été renommé Biodiv'Actes.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
Appuyer la mise en œuvre de projets de territoires concertés en faveur de la préservation de la biodiversité sur des secteurs pilotes identifiés à l'échelle de la région, sur la base du guide méthodologique rédigé par SAFEGE.	
<b>INDICATEURS :</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p><b>Rappel COTECH ARB du 4 juin 2021 – Présentation de la démarche Biodiv'Act en cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identification de 149 mailles (5 kms x 5 kms) identifiées comme importantes pour la préservation de la biodiversité, sélection de celles (14) les plus soumises à pressions et bénéficiant le moins d'outils de protection jusque là.</li> <li>• Choix d'une approche territorialisée pour plus d'efficacité avec 2 secteurs test : l'embrunais (05) pour la zone alpine et vallée de la brague (06) pour la zone littorale. <b>Seul l'embrunais s'est mobilisé</b>. 3 ateliers sont programmés animés par Génopé. Volonté de participation et d'implication locale avec les élus locaux, les associations locales. Seul le secteur de l'embrunais se prête au jeu pour l'instant.</li> <li>• Edition d'un guide méthodologique (agence Génopé) pour alimenter une éventuelle future SRB ou la SNAP</li> </ul> <p>Il est prévu que pour les territoires suivants ce soit l'ARBE qui assure l'animation.</p> <p><b>Suite aux échanges avec les partenaires en octobre 2021, il est décidé de faire une pause sur cette démarche pour attendre la fin de la réflexion sur la territorialisation de la stratégie national des aires protégées en cours dans notre Région.</b></p>	<b>LIVRABLES</b>

## Fiche action 2.5 STRATEGIE REGIONALE FAUNE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Stratégie régionale relative aux espèces animales exotiques envahissantes
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Pauline JEAN, Chargée de mission stratégie EAEE Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	DREAL , OFB, REGION (service biodiversité et SERN pour le volet eau et milieux aquatiques), <a href="#">CD 84</a>
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>En 2016, la délégation PACA-Corse de l'ONCFS dans le cadre d'une convention avec la DREAL PACA a mené des travaux sur les groupes taxonomiques des oiseaux et des mammifères qui ont conduit à une liste de 33 espèces d'oiseaux et de mammifères exotiques envahissants à l'échelle régionale et hiérarchisée en fonction de leurs risques d'impacts et de leurs possibilités d'introduction en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les méthodologies d'évaluation des risques et la liste d'espèces ont été validées en CSRPN en mai 2016.</p> <p>En 2017, la DREAL PACA confie au CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur la préfiguration d'une stratégie régionale espèces exotiques animales envahissantes afin de définir le cadre institutionnel et réglementaire, identifier les acteurs concernés, les actions menées et leurs attentes et dimensionner les ambitions de la future stratégie et définir sa gouvernance. 45 espèces animales ont été identifiées dont 20 font l'objet de programmes de lutte.</p> <p>En 2020, les partenaires ont sollicité l'ARBE afin qu'elle anime la mise en œuvre de l'élaboration de la stratégie Faune exotique envahissante en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien étroit avec la DREAL PACA, l'OFB et les partenaires, notamment le CBNMED et le CEN.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
Assurer la coordination du partenariat et l'animation de l'élaboration de la Stratégie régionale faune exotique envahissante en lien avec les cofinanceurs et les partenaires scientifiques et techniques.	
<b>INDICATEURS</b> : Nombre d'espèces traitées sur nombre d'espèces totales identifiées	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p>Le travail pour la définition et la mise en œuvre de la stratégie régionale sur la faune exotique envahissante est prévu en 4 phases, sur 3 ans.</p> <p><b>La réalisation de la phase 1, d'avril à septembre 2021</b> a permis de mettre en place et d'animer la gouvernance de la mission, d'actualiser et consolider la méthodologie pour l'élaboration des listes, de constituer 4 groupes de travail pour la faune vertébrée afin de commencer à catégoriser les espèces sur les groupes mammifères, poissons, amphibiens, reptiles et oiseaux et en parallèle, de réaliser un début de catalogage les autres espèces faunistiques : mollusques, arthropodes sans crustacées, crustacées et autres espèces, de mettre en place des outils de partage, de recenser les experts pour la faune invertébrée (finalisation), de réaliser le début des analyses d'impacts et d'incidences pour la faune vertébrée et de présenter la méthodologie d'élaboration des listes d'espèces animales exotiques envahissantes au CSRPN.</p> <p><b>Phase 2 - Novembre 2021 - Avril 2022 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration des avis du CRSPN</li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Compte-rendu de réunions</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution des groupes de travail pour la faune invertébrée suite au recensement des experts</li> <li>- Analyse de la faisabilité de constituer un comité éthique</li> <li>- Lancement des groupes d'experts validation de la méthodologique pour les pour la faune invertébrée</li> <li>- Finalisation de la catégorisation des espèces animales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes selon la Méthodologie pour l'élaboration de la stratégie régionale relative aux espèces animales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur cohérente avec l'actuelle stratégie flore (Terrin et al., 2014) ( Cottaz et al., 2020) pour les 8 groupes de travail et formalisation d'un document de synthèse :</li> </ul> <p>Mammifères Poissons Amphibiens/Reptiles Oiseaux Mollusques Arthropodes sans crustacées Crustacées Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail par groupes de travail avec sollicitation des experts sur les espèces concernées</li> <li>- Analyse de l'opportunité et de la faisabilité d'intégrer le volet marin suite à l'avis du CSRPN</li> <li>- Animation de la gouvernance et lien avec le CRSPN</li> </ul>	<p>Première liste hiérarchisée espèces exotiques envahissantes pour les 8 groupes de travail</p>
<p><b>Phase 3 - mai 2021 - octobre 2022 (sous réserve de l'obtention des financements pour le poste de la chargée de mission) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation des listes par :</li> </ul> <p>COTECH COTECH élargi COFIL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des experts pour constituer les GT nécessaires à la réalisation du plan d'actions de lutte par catégorie d'espèces</li> <li>- Constitution des GT</li> <li>- Démarrage du travail d'élaboration du plan d'actions de lutte par catégorie d'espèces</li> </ul>	<p>Premier projet de Plans d'action</p>
<p><b>Phase 4 – novembre 2022 et année 2023 (sous réserve de l'obtention des financements pour le poste de la chargée de mission) :</b></p> <p><b>Novembre à décembre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation du plan d'actions de lutte par catégorie d'espèces avec le COTECH</li> <li>- Actions de recherche pour l'amélioration des connaissances en lien avec les partenaires</li> <li>- Analyse des modalités de mise en place d'un réseau de surveillance de détection précoce en lien avec les partenaires</li> <li>- Validation du programme d'actions par : COTECH, COTECH élargi, COFIL</li> <li>- Présentation au CSRPN</li> </ul> <p><b>Janvier à avril 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarrage rédaction de la stratégie en lien avec les membres du COTECH</li> </ul> <p>cadre méthodologique (OFB) plan d'actions (OFB et ARBE) évaluation de l'état d'avancement (méthodologie d'évaluation simplifiée et indicateurs de suivi) (DREAL)</p> <p><b>Mai 2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation, impression et diffusion (ARBE)</li> </ul> <p><b>2023 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre, suivi et évaluation de la stratégie</li> </ul>	

**3- INFORMER, SENSIBILISER, EDUQUER ET FORMER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

EN PROJET

## Fiche action 3.1 CHEMINS DE LA BIODIVERSITE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Chemins de la Biodiversité
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Marjorie LANSIAUX, chargée de mission Chemins de la biodiversité Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	DREAL, REGION, RREN
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

"Chemins de la Biodiversité" est l'offre régionale de sensibilisation et de découverte de la nature proposée par le Réseau régional des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette action est le fruit d'un travail partenarial des membres du Réseau régional des espaces naturels, initié en 2011.

Son objectif : Permettre au grand public de retrouver sur un site internet régional l'ensemble des "sorties nature" gérées et animées par les gestionnaires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et leurs partenaires.

Cette offre se décompose en deux catégories de sorties nature : des équipements pérennes et des événements organisés en 8 types de sorties : expositions, visites guidées, conférences, chantiers nature, ateliers participatifs, sentiers découverte, lieux d'information et de découverte.

Pour assurer une gestion et une promotion optimale des données relatives aux sorties nature, le site cheminsdelabiodiversite.com est alimenté par la base d'informations touristiques Apidae.

La mise en œuvre de cette initiative régionale s'est articulée en deux phases de 2015 à 2020 (Structuration du réseau d'acteurs et de l'offre initiale sur Apidae et Consolidation et densification de l'offre initiale, développement de la promotion et articulation avec la stratégie régionale écotouristique dans le cadre du Contrat de filière écotourisme).

Pour 2022, il s'agit de poursuivre et renforcer les actions engagées dans le cadre de la feuille de route proposée en 2021 et de faire un bilan prospectif afin de formaliser une nouvelle feuille de route pour les années à venir.

### OBJECTIFS

#### Objectif principal

Permettre au grand public de découvrir toute la richesse de la nature de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur en retrouvant, sur un site internet régional, l'ensemble des "sorties nature" gérées et animées par les gestionnaires d'espaces naturels de la région et leurs partenaires.

#### Objectifs stratégiques

- Promouvoir le patrimoine naturel exceptionnel de la région pour encourager les comportements écoresponsables
- Promouvoir le patrimoine naturel ordinaire en milieux urbains
- Promouvoir les acteurs qui préservent la nature en région (métiers et initiatives)
- Fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun ambitieux
- Promouvoir le Réseau régional des espaces naturels et ses partenaires institutionnels
- Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels dans leur digitalisation via le déploiement de la base de données Apidae Tourisme
- Contribuer au maintien et au renforcement de l'offre de découverte de la nature sur Apidae à l'échelle régionale
- Assurer la cohérence des chemins de la biodiversité avec le développement de la filière écotourisme

### INDICATEURS

1. Site internet : nombre de sessions, nombre d'utilisateurs, nombre de pages vues (critère récapitulatif annuel)
2. Saisie données Apidae : nombre de sorties (par typologies), nombre des entiers découvert, nombre de lieux d'informations et découverte (critère mensuel et récapitulatif annuel)
3. Réseaux sociaux (page Facebook, compte Instagram) : nombre d'abonnés, nombre de publications (critère mensuel et récapitulatif annuel)

### DESCRIPTION DE L'ACTION 2022

### LIVRABLES

<p><b>1. Pilotage de la mission</b></p> <p>11. Animation de la gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Comité de suivi du RREN : 2 /an</li> <li>· Assemblée plénière du RREN : 1 /an</li> <li>· Mise en œuvre de la feuille de route pluriannuelle : en lien avec les copilotes et membres du RREN</li> </ul> <p>12. Suivi du Contrat de filière régional écotourisme et participation à la mise en œuvre du plan d'actions pluriannuel (2020/2022)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· <i>Axe 1 - Accompagner les entreprises vers l'excellence écotouristique et qualifier leur offre</i></li> <li>· <i>Axe 2 - Promouvoir une offre écotouristique</i></li> <li>· <i>Axe 3 - Expérimenter et innover dans la gestion des flux et des mobilités douces pour une accessibilité durable aux destinations d'écotourisme et à leur offre</i></li> <li>· <i>Axe 4 - Organiser, observer, évaluer la filière</i></li> </ul> <p><b>2. Gestion de l'offre écotouristique</b></p> <p>21. Mobiliser et accompagner les membres du RREN dans leurs saisies sur Apidae (en lien avec action 4)</p> <p>22. Structuration du contenu de l'offre : contribuer à la saisie des sorties nature des membres du RREN et de leurs partenaires (associations et collectivités)</p> <p>23. Amélioration de la qualité de l'offre : contrôle continu du contenu saisi sur Apidae (corrections, compléments, validations) et mise à jour des filtres Apidae qui alimentent les sélections du projet numérique</p> <p>24. Mobiliser le réseau Apidae (Offices de tourisme, animateurs Apidae) sur la saisie et la valorisation des sorties nature</p> <p><b>3. Déploiement de la communication</b></p> <p>31. Elaboration de la stratégie de communication et mise en œuvre du plan de communication annuel</p> <p>32. Animation et gestion du site Internet Chemins de la Biodiversité (contenu, maintenance et suivi du prestataire web Mon Univert)</p> <p>33. Animation des réseaux sociaux dédiés (Facebook – Instagram)</p> <p>34. Contribution à la valorisation des Chemins de la biodiversité via la communication de l'ARBE (site Internet, réseaux sociaux, multi supports ...)</p> <p>35. Diffusion des outils de communication (dépliant promotionnel – stickers)</p> <p>36. Développement de la promotion grâce à la démultiplication des infos via les membres du RREN et de partenaires relais (en lien avec action 5)</p> <p>37. Promotion lors d'événements et stands dédiés (Roll up, Beach flag, plaquettes, stickers, mobiliers et jeux pour enfants)</p> <p>38. Communication par voie de presse – à la demande</p> <p><b>4. Sensibilisation, accompagnement et formation des membres du RREN</b></p> <p>41. Enquête relative aux besoins en professionnalisation à réaliser auprès des membres du RREN</p> <p>42. Accompagnement des membres du RREN dans leur professionnalisation sur des thématiques en lien avec le projet (en lien avec action 2.1)</p> <p><b>5. Essaimage de la mission et élargissement aux partenaires non membres du RREN</b></p> <p>51. Prospection et rencontre des partenaires et structures susceptibles de présenter une offre compatible aux Chemins de la Biodiversité</p> <p>52. Animation de la Charte d'engagement des partenaires des Chemins de la Biodiversité en collaboration avec les membres du RREN</p> <p><b>6.Appui Région AAP Région « Sites touristiques exemplaires »</b>  <b>(Expérience client et gestion des flux touristiques)</b>  <b>Journée de présentation du dispositif (webinaire d'1h) et participation au jury</b></p>	<p>&gt; compte-rendu de réunions</p> <p>&gt; points d'étapes avancement des actions menées dans le cadre du Contrat de filière</p> <p>&gt; Contribution à la production de contenus éditoriaux, pilotée par le CRT</p> <p>&gt; tableau bilan du nombre d'interventions auprès des membres du RREN et du réseau Apidae</p> <p>&gt; saisie des sorties nature saisies</p> <p>&gt; plan de communication annuel</p> <p>&gt; statistiques de fréquentation du site Internet et profils utilisateurs</p> <p>&gt; statistiques des réseaux sociaux</p> <p>&gt; liste des évènements</p> <p>&gt; revue de presse (communiqué et articles)</p> <p>&gt; liste des membres accompagnés</p> <p>&gt; liste des structures contactées</p> <p>&gt; liste des partenaires engagés</p>
--	--

## Fiche action 3.2 DEMARCHE MECENATUREL

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Démarche mécénaturel
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Sabine QUINTAS, Chargée de mission démarche mécénaturel Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	DREAL, REGION, RREN
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

Dans le cadre du Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels, une réflexion sur le mécénat environnemental a été lancée en 2006. L'ARPE a mandaté le cabinet de conseil BBCom en 2011 pour l'aider à définir une stratégie régionale de mécénat environnemental. Elle anime depuis 2012 une démarche de mécénat environnemental au service des membres du Réseau régional des espaces naturels en déclinaison de l'un des 3 scénarios qui ont été proposés.

Cette démarche, intitulée Mécénaturel, s'articulait jusqu'en 2019 autour de :

- l'animation d'un pôle de ressources et de compétences
- l'accompagnement individualisé et collectif des membres du RREN
- la promotion du mécénat environnemental en région.

Par ailleurs, le contexte institutionnel en 2019 amorçait une situation favorable à la poursuite et au renforcement du mécénat environnemental. Il est donc apparu important de saisir cette opportunité pour booster cette démarche de mécénat.

En effet, le contexte national - avec le lancement du Plan Biodiversité le 4 juillet 2018 qui souhaite, par son action 86, "diversifier les sources de financement pour la biodiversité et expérimenter de nouveaux dispositifs incitatifs favorisant le mécénat" – ainsi que le contexte régional - avec le lancement du Plan Climat et la création, au 1er janvier 2019, de l'Agence régionale de la biodiversité - sont autant d'opportunités que les acteurs du territoire régional se doivent de saisir.

Ce positionnement a permis de donner une nouvelle ampleur à la démarche novatrice de l'ARBE et de ses partenaires sur le mécénat environnemental en 2019, 2020 et 2021, en vue d'impliquer les entreprises du territoire dans la transition écologique par leur engagement en faveur du patrimoine naturel régional et notamment d'analyser la faisabilité de la mise en place d'un outil de collecte de fonds.

A l'issue d'une réflexion menée sur la stratégie régionale de collecte de fonds, les membres ont souhaité privilégier à ce jour la mise en œuvre de démarches alternatives pour développer des partenariats (compétences, nature, dons,...) avec des acteurs et fondations intervenant dans l'environnement et la biodiversité. Des expérimentations ont ainsi été menées en ce sens.

Il apparaît aujourd'hui essentiel de renforcer ce type de démarches pour développer les réseaux et renforcer les synergies avec les acteurs économiques du territoire, et ce afin de soutenir des projets portés par des membres du RREN. Afin de poursuivre cette dynamique, **il est proposé de s'appuyer sur la mission transversale « Entreprises et biodiversité » de l'ARBE (fiche 1.9)**, en y affectant ½ ETP du chargé de mission Mécénaturel (la mission mobilisant 1 ETP depuis 2019). ½ ETP reste mobilisé pour le pôle de ressources et de compétence, les accompagnements des membres et la promotion du mécénat environnemental en région.

Ces 2 missions seront donc pleinement complémentaires au bénéfice des membres du RREN.

### OBJECTIFS

*Objectif principal* : Développer le mécénat environnemental au profit des gestionnaires d'espaces naturels membres du RREN.

*Sous-objectifs concourant à cet objectif principal* :

- Accompagner et outiller les membres du RREN sur le mécénat
- Promouvoir le mécénat environnemental en région et à l'extérieur
- Favoriser les partenariats entre les entreprises et les membres du RREN, via la co-construction de projets et d'alliances (qu'ils soient en termes de ressources financières et/ ou de richesses humaines).

### INDICATEURS :

nombre de membres accompagnés

**DESCRIPTION DE L'ACTION 2022**

Afin de répondre aux demandes des membres et de renforcer, voire développer, la stratégie régionale en matière de mécénat environnemental, il est proposé de :

**1/ Assurer le pilotage de la mission**

- Animation de la gouvernance : Comité de suivi du RREN élargi (1 par an) – Assemblée plénière du RREN.
- Animation du groupe de travail mécénat

**2/ Animer le pôle de ressources et de compétences**

- Veille dédiée au mécénat à destination des membres du RREN
- Animation de la rubrique Mécénaturel du site internet rrenpaca.org dans un premier temps, puis du site de l'ARBE après fusion du site internet RREN et ARBE, dédiée au mécénat (animation de la mosaïque de projets en ligne, mise à disposition d'une boîte à outils pour les membres du RREN) pour améliorer la visibilité et la diffusion des informations

**3/ Accompagner individuellement et collectivement les membres du RREN**

- Accompagnement individualisé des membres du RREN (mission de conseil dans la mise en œuvre du mécénat (rescrit fiscal, stratégie mécénat ; étude pour la mise en place d'une « hotline ressource mécénat pour les membres »)
- Actualisation et développement des compétences et expertises des membres du RREN par l'organisation de formations/journées techniques/webinaire :
  - Organisation d'une formation au Mécénat tous les 2 ans (formation réalisée en 2021 ; prochaine prévue pour 2023) en alternance avec une étude technique ou juridique selon besoins des membres
  - Etude juridique en 2022 (organisation du bénévolat/volontariat... entre employeurs)
  - Organisation d'un webinaire en 2022 sur un sujet d'expertise : webinaire restitution étude juridique
- Mise en œuvre du mécénat pour la mission Chemins de la biodiversité : coordination des partenariats de mécénat (gestion de la relation partenaire, suivi administratif et financier), accompagnement de la chargée de mission à la mise en œuvre de la mission.

**4/ Promouvoir le mécénat environnemental en région et à l'externe**

- Structuration de la communication de la démarche et mise en œuvre d'actions de communication spécifiques à la mission dans le cadre du plan de communication de l'ARBE (pod cast, réseaux sociaux,...)
- Développement des actions de promotion en partenariat avec les réseaux économiques partenaires de l'ARBE, en lien avec la mission « Entreprises et Biodiversité (temps dédiés au mécénat environnemental => réunions collectives, animations, évènements)
- Selon demandes, valorisation de la marque « Mécénaturel » : réponse aux sollicitations extrarégionales, valorisation auprès des autres ARB en France

**5/ Rechercher des opportunités de partenariats**

- Identification et création de partenariats avec des acteurs et fondations intervenant dans l'environnement et la biodiversité

**LIVRABLES ATTENDUS POUR 2022 :**

- Compte rendus des comités, volet mécénaturel
- 5 veilles en cohérence avec newsletter de l'ARBE
- 1 espace mécénat dédié et une boîte à outils
- Accompagnement de 1 à 2 membres
- Rendu étude juridique
- Un webinaire
- Renouvellement, le cas échéant, de la demande de rescrit auprès de l'administration fiscale
- Suivi de la mise en œuvre du partenariat avec les mécènes (bilans, suivi des versements des dons et de l'émission des reçus fiscaux, réunions d'échanges)
- Stratégie de communication en cohérence avec la stratégie de communication du RREN et de l'ARBE
- Messages de communication
- Identification des possibilités de représentation de la mission Mécénaturel, et promotion de la démarche Mécénaturel lors de réunions collectives, animations et évènements de partenaires et / ou têtes de réseaux régionales
- Conseils et expertises
- Mise en œuvre et suivi d'un partenariat



## Fiche action 3.3 AIRES MARINES ET TERRESTRES EDUCATIVES

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation régionale du dispositif Aires éducatives
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	<i>Aurélie RUFFINATTI, directrice TET</i> <i>Anaëlle Humbert, Chargée de mission</i>
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	<b>Région, OFB, DREAL, les 2 Rectorats, DIRMM</b>
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Le concept des aires marines éducatives est né aux Iles Marquises en 2012, un partenariat est né ensuite entre le Gouvernement de la Polynésie et le Ministère en charge de l'environnement lors de la Cop 21, qui a permis de déployer le dispositif au niveau national. Il est actuellement animé par par l'Office Français de la Biodiversité et porté par un collectif national composé de du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, du Ministère des Outre-Mer et du Ministère de l'Education Nationale

Une aire éducative est une petite zone naturelle (littoral, zone humide, espace boisé, etc.) gérée de manière participative par des élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>) et depuis peu, par des élèves de cycle 4 (5e, 4e, 3e).. Ce projet pédagogique et éco-citoyen permet aux élèves de devenir des gestionnaires d'espaces naturels et sont amenés à définir collectivement un programme d'action.

Ce dispositif permet :

1. De créer de véritables partenariat entre la collectivité, l'association EEDD et les établissements scolaires,
2. D'ancrer les actions pédagogiques environnement dans le temps
3. Une véritable appropriation des enjeux environnementaux par les enfants.

Une réflexion est en cours pour déployer le dispositif aux lycées.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte déjà **27 aires marines et 32 aires terrestres éducatives** sur son territoire dont 18 nouveaux projets issus de l'appel à projet de l'OFB pour l'année scolaire 2021-2022. En 2021, 24 projets ont également pu bénéficier d'un soutien financier de l'OFB.

Depuis 2019, en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'OFB, la DREAL, la Région, les 2 Rectorats et la DIRMM ont constitué le Groupe régional des aires éducatives. Ce GRAE a pour objectif de promouvoir le dispositif des aires éducatives, d'instruire les dossiers d'inscription et de labélisation et d'animer le groupe des porteurs de projets.

### OBJECTIFS

En 2022, il s'agira de poursuivre l'animation de la communauté des aires éducatives en Région et l'animation régionale autour du dispositif. L'ARBE participera également au montage du Life AirEd piloté par l'OFB.

#### INDICATEURS :

Nombre d'aires éducatives labellisées 2021-2022

Nombre d'inscriptions à la campagne 2022-2023

Dépôt des actions ARBE du Life AirEd

### DESCRIPTION DE L'ACTION 2022

#### Pilotage de la mission

- Animation des Copil du GRAE (environ 3 réunions pour 2022)
- Participation aux séminaires et réunions nationales (environ 1 par trimestre)

#### Suivi de la labellisation

- Analyse des dossiers aires éducatives Labellisation 2021-2022 et inscriptions

LIVRABLES

CR des Copil

<p>2022-2023</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Actualiser les cartographies et documents de suivis des aires en région pour l'année 2021-2022</li> <li>○ co-suivi avec l'OFB des projets qui ont été financés dans le cadre de l'AAP, notamment pour réaliser des retours d'expériences sur ces projets.</li> <li>○</li> </ul> <p><b>Réalisation d'outils</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Finaliser la boîte à outil régionale et mise en ligne sur le Wiki national (cartographies, ressources, partenaires...)</li> </ul> <p><b>Communication et promotion du dispositif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Relai des informations nationales</li> <li>○ Promotion du dispositif dans des journées de Partenaires au sujet des aires (3 déjà prévues en lien avec le Réseau Canopé et des partenaires de l'Education Nationale)</li> <li>○ Animation de journées d'information sur chacune des Académies</li> <li>○ Valorisation des lauréats dans le cadre d'un évènement global ARBE au mois d'octobre</li> <li>○ Poursuivre le démarchage des collectivités et recherches de financement des projets</li> </ul> <p><b>Montage du Projet Européen AirEd LIFE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux réunions de montage en lien avec le national jusqu'au dépôt du dossier</li> <li>○ Suivi et réalisation des actions dont l'ARBE est le leader ou contributeur en organisant ou participant à des temps de travail avec les autres partenaires associés</li> <li>○ Rédaction de bilans d'étapes pour la Commission européenne pour les actions dont l'ARBE est leader ou participant</li> </ul>	<p>Cartographies</p> <p>Page du Wiki</p> <p>Synthèse des journées</p> <p>Dossier de presse</p> <p>Bilans EU</p>
---	---

## Fiche action 3.4 APPEL A PROJET MOBILISATION CITOYENNE ET BIODIVERSITE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Anaëlle Humbert, Chargée de mission
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	<b>Région, OFB, DREAL, Agence De l'eau</b>
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Suite à l'obtention d'un boni en décembre 2017, l'ARBE s'était engagée à mobiliser un financement en faveur d'actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Elle a proposé aux partenaires d'élaborer un appel à projet sur le sujet de la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité en complémentarité avec les AAP portés par les partenaires.</p> <p>Lors d'une réunion en septembre 2021, l'ARBE a présenté aux partenaires une proposition d'appel à projet triennal sur 2022-2024 dédié à renforcer la mobilisation citoyenne en faveur de la préservation de la biodiversité.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Susciter une meilleure appropriation du territoire et des enjeux de biodiversité en région à différents publics afin de favoriser un changement de regard et de comportement face à ces enjeux ;</p> <p>Adapter des outils de sensibilisation existants et efficaces aux enjeux de protection de la biodiversité ;</p> <p>Développer de nouveaux outils et méthodes de sensibilisation des publics aux enjeux de biodiversité en privilégiant des approches innovantes, qualitatives, participatives, basées sur l'action et l'expérimentation.</p> <p>Interpeller des publics non captifs habituellement absents des dispositifs de sensibilisation ;</p> <p>NDICATEURS :</p>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Il est donc prévu pour 2022 :</b></p> <p><b>Le lancement de l'AAP pour retenir une équipe projet avec 1 coordonnateur. Le calendrier est le suivant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Communication sur l'AAP novembre 2021- Mars 2022</li> <li>○ Webinaire de présentation de l'appel à projet et appui aux candidats</li> <li>○ Analyses des candidatures et organisation du jury (mars 2022)</li> <li>○ Animation des Copil et suivis du projet</li> <li>○ Participation aux réunions du groupe de travail avec les lauréats</li> </ul> <p><b>Budget d'environ 50 000 € attribuables chaque année pendant 3 ans à 1 seule équipe projet.</b></p> <p>L'équipe projet mènera les actions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etat des lieux et évaluation des pratiques en matière de sensibilisation à la biodiversité et d'analyses des freins et leviers.</li> <li>2. Adaptation d'outils existants ou élaboration et conception de nouveaux outils, méthodes ou ressources pour sensibiliser les publics en adoptant des démarches participatives, engageantes et innovantes.</li> <li>3. Expérimentation de ces nouveaux formats sur des territoires ciblés en région en impliquant les collectivités concernées et/ou les partenaires locaux. L'ARBE proposera de mener des expérimentations sur des territoires TEN en région</li> <li>4. Evaluation de façon continue tout au long du projet pour ajuster et orienter le groupe. Une évaluation finale des actions menées est également prévue ainsi qu'une synthèse.</li> </ol>	<b>LIVRABLES</b>

## Fiche action 3.5 ANIMATION DU BIODIV'TOUR ET FORMATION/SENSIBILISATION DES ACTEURS

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Mise en place de visites (Biodiv'tour) et de formation/information pour les collectivités et leurs partenaires (associations, entreprises...) sur les thèmes de la préservation de la biodiversité
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version 2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Agnès Hennequin, chargée de mission Urbanisme et biodiversité Lisa Salvati Chargée de mission Biodiv'tour
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, OFB, Agence de l'eau
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Pour sensibiliser les collectivités notamment les élus, l'ARBE a créé et lancé en 2021 un Biodiv'tour. C'est une <b>offre de visites pédagogiques professionnelles gratuites</b> à destination d'un public : élus et techniciens (à terme Université, ...) Ces visites de terrain montrent des initiatives concrètes et exemplaires au caractère reproductible/transférable sur les thèmes de la préservation et la reconquête de la biodiversité et du développement durable. Ce Biodiv'tour fait écho à 3 autres DDtour 2 déjà existants en Normandie et Hauts de France et l'autre en création en Centre Val de Loire.</p> <p>Parallèlement, afin de toucher de nouveaux élus et techniciens, l'ARBE a mis en place en 2021 un cycle de webinaire mensuel « 1h pour comprendre et agir » ». Le concept : une présentation en direct courte (durée max : 1h) sur des sujets d'actualités, des outils ou dispositifs portés par l'ARBE ou ses partenaires, sur des plages horaires décalées (13h-14h). u regard du succès de ce cycle en 2021, l'ARBE propose de le reconduire en 2022.</p> <p>Enfin, la Région souhaite s'appuyer sur l'ARBE pour développe sur 2021 et 2022 des actions le volet « Formation des élus » du projet Life Nature for city life. L'objectif est de former, sensibiliser 200 élus des 3 métropoles Aix marseille, Nice et Toulon au sujet de la « Nature en ville »</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Organisation de 10 visites dans l'année Organisation de 10 webinaris – entre 500 et 1000 participants</p>	
<b>INDICATEURS :</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p>→ <b>Animation du Biodiv'tour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gestion des inscriptions</li> <li>○ Organisation des visites</li> <li>○ Evaluation des 6 visites existantes</li> <li>○ Réflexion avec les partenaires et en interne pour la création de nouvelles visites</li> </ul> <p>6 VISITES existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Marseille</b> - Une stratégie biodiversité pour la résilience urbaine face au changement climatique</li> <li>- <b>Avignon</b> – Reconstitution d'une coulée verte « comestible » en milieu urbain dense</li> <li>- <b>Miramas</b> – Ville verte et durable</li> <li>- <b>Villes-sur-Auzon</b> – Village nature et étoilé</li> </ul>	<p>LIVRABLES</p> <p>Nombres de visites réalisées</p>

- **Cannes** - Citoyenneté et civisme environnemental au cœur de la transition écologique
- **Mouans-Sartoux** – L'alimentation au cœur de la transition écologique

→ **Formation des élus métropolitains à la « Nature en ville » dans le cadre du life Nature for city Life**

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a souhaité, dans le cadre du programme européen Nature for City Life (NFCL), piloté par le service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux, mener une action de formation des élus. Elle a fait appel à l'ARBE pour porter cette action dans le cadre d'une convention de prestation intégrée (CPI). Un budget de 100 000 euros est mobilisé pour la mise en œuvre de ce programme de formation sur les enjeux de la nature en ville, destiné aux élus locaux et singulièrement aux élus des trois métropoles (élus communaux, métropolitains et conseillers départementaux), pour les années 2021 et 2022.

**Ce sont 4 modules qui sont proposés :**

- Module A [en salle] : 1 heure pour découvrir et agir « Nature en ville et changement climatique : état des lieux, solutions possibles »
- Module B [sur le terrain] : Visites de terrain à la découverte de réalisations concrètes autour de la nature en ville pour s'adapter au changement climatique
- Module C [en salle] : Atelier-déjeuner « La nature en ville et adaptation dans ma commune » Et vous, que feriez-vous pour la nature en ville et l'adaptation au changement climatique ? ».
- Module D [en salle] : Atelier d'approfondissement « solutions fondées sur la nature » Durée : journée ou demi-journée

Dans le cadre du plan After Life, une réflexion sera menée sur la continuation de cette action.

→ **Organisation d'un cycle de webinaires « 1 heure pour comprendre et agir »**

Ce cycle de webinaires mensuel a été un succès en 2021 en réunissant près de 1000 participants au total.

Ce sont des présentations courtes sur des sujets d'actualités, d'outils, de dispositifs, sur des plages horaires décalées.

Un jour fixe : tous les 1<sup>er</sup> Mardi du mois // Une heure fixe : de 13h à 14h

En 2022 déjà plusieurs thèmes sont identifiés :

- La restauration des ripisylves
- Présentation du Guide - Eaux souterraines
- La désimperméabilisation des parkings et cours d'écoles
- Les solutions fondées sur la nature avec l'OFB (Artisan)
- Le dispositif Entreprise Engagée pour la Nature
- Plantons local en Région Provence Alpes Côte d'Azur
- [L'aménagement des espaces naturels pour l'accueil du public avec le CD 84](#)
- Découvrez des actions et des acteurs pour sensibiliser et former à la transition écologique
- Retours d'expériences sur le Zéro déchet plastique de collectivités/EPCI qui ont testé des solutions concrètes

## Fiche action 3.6 ANIMATION DU PORTAIL RESSOURCES DE LA BIODIVERSITE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey Michel, Directrice Audrey Glorian, Directrice de la communication Webmaster (poste à pourvoir au 01/01/2022)
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>En tant que structure ressource, l'Agence capitalise et partage au sein d'un large réseau les informations scientifiques et techniques, les outils, les pratiques et les savoir-faire nécessaires pour l'orientation des décisions publiques et privées, le déploiement d'actions appropriées aux spécificités des territoires, le développement et la mutualisation de moyens, l'interaction avec les différents publics.</p> <p>L'Agence vise ainsi à apporter des services appropriés aux besoins de ses partenaires et de ses publics cibles : collectivités, élus, institutionnels, et public secondaire : entreprises, associations</p> <p>Dans le cadre de son nouveau site internet, l'ARBE construit actuellement un portail « Ressources » numérique régional dédié à la biodiversité et la transition écologique. Ce portail Ressources permet d'avoir à disposition : des retours d'expériences, des outils, des contacts, des actualités réglementaires, des dispositifs financiers.</p> <p>Ce portail permettra de rechercher par thématique et par type d'outils les informations nécessaires aux porteurs de projet.</p> <p>Dans ce cadre, l'Agence développe aussi en parallèle une base de retours d'expériences accessible à tous pour inspirer les différents acteurs. En 2021, elle a mis à jour et en ligne les 144 initiatives. Il s'agira de créer un moteur de recherche pour faciliter l'accès et de continuer à alimenter la base notamment avec la mise en avant des démarches de territoire comme les TEN.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Création de la rubrique Ressources et de son moteur de recherche associé</p> <p>Finalisation de la fusion des différents sites actuellement animés par l'Agence au sein du portail arbe-regionsud.org</p> <p>Création et diffusion de la newsletter ARBE</p>	
<b>INDICATEURS :</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Déploiement de l'espace RESSOURCES</b></p> <p>Cet espace permettra de mutualiser l'ensemble des espaces Ressources développés dans différents site confiés à l'ARBE (Territoires durables, OREMA, ORB). Il sera organisé par thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la biodiversité et l'environnement en région</li> <li>- Aménager durablement son territoire</li> <li>- Préserver le patrimoine naturel et limiter les risques</li> <li>- Sensibiliser et former à la nature</li> <li>- Développer une économie circulaire et responsable</li> </ul>	<b>LIVRABLES</b>

- Piloter la transition écologique

#### **On y retrouvera :**

- Des actualités règlementaires
- Des outils : guides, ...
- Les aides techniques et financières

#### **Déploiement d'une lettre d'information ARBE**

Aujourd'hui l'ARBE produit de nombreuses lettres et/ou veilles. Il est proposé d'avoir une réflexion sur la rationalisation de ces productions afin d'être plus lisible.

L'ARBE souhaiterait développer une lettre permettant de communiquer sur l'ensemble des sujets qu'elle traite. Parallèlement, quelques veilles techniques très ciblées pourraient perdurer mais de manière limitée.

#### **Mise à jour de l'espace FINANCEMENTS**

Une rubrique Financements a été mise en place sur le site de l'ARBE. Il est donc prévu de :

- mettre à jour cette rubrique régulièrement pour permettre un accès facilité et permanent aux AAP des partenaires.
- Créer un calendrier pour permettre aux porteurs de projets de visualiser les AAP dans le temps.

#### **Mise à jour de la base de données des INITIATIVES EXEMPLAIRES**

Une rubrique Initiatives exemplaires a été déployée sur le site de l'ARBE elle permet de valoriser l'ensemble des retours d'expériences capitalisés dans le cadre des différentes missions confiées à l'ARBE (TEN, OREMA, ORB, Territoires durables, Nature en ville, TVTB, Zéro plastique...).

Il s'agira en 2022 de continuer à assurer cette capitalisation en interne et de rédiger 10 à 20 nouvelles initiatives.

Un stage de 6 mois permettra de mettre à jour, d'alimenter et de diffuser la base de données.

#### **Mise à jour de l'Agenda Nature**

Un Agenda des événements autour de la biodiversité a été mis en place durant le congrès mondial de la nature. L'outil utilisé n'est pas optimal. Il s'agira pour l'ARBE d'étudier la faisabilité d'animer cet Agenda en 2022.

#### **Réflexion sur une base de données des organismes de formation sur la biodiversité**

En 2021, un stage de 6 mois a permis d'identifier les structures en région et quelques-unes nationales qui proposent des formations professionnelles sur les sujets de la préservation de la biodiversité.

Un annuaire de ces acteurs pourrait être mis en place en 2022.

#### **Création d'une PHOTOTHEQUE biodiversité**

- Réalisation de reportage photos sur l'année
- Stage pour formalisation de la photothèque
- Mise en ligne sur l'espace ressources du portail internet

**4- SE POSITIONNER EN CŒUR DE RESEAUX POUR LA MONTEE EN COMPETENCES DES DIFFERENTS ACTEURS TERRITORIAUX ET LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS TERRITORIAUX : ANIMER DES RESEAUX THEMATIQUES ET CONTRIBUER AUX PROJETS EUROPEENS**

EN PROJET



## Fiche action 4.1 ANIMATION GOUVERNANCE ARB ET COMITE DE FINANCEURS

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Directrice : Audrey Michel Chargé de mission : Vincent Vigé Audrey Glorian, Directrice de la communication
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, OFB, DREAL, Agence de l'eau, Département 13 , Département 84, Grand Avignon ? Métropole NCA ?
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>En 2019, la Région, l'OFB, la DREAL et l'Agence de l'eau et l'ARPE signe une convention qui fonde l'Agence régionale de la Biodiversité dont l'ARPE est le principal opérateur et devient ARPE-ARB (ARBE). Un Comité technique et un Comité de pilotage ARB ont été mis en place en 2019, en parallèle des instances de gouvernance du Syndicat mixte. Aujourd'hui la création de ces instances a complexifié la gouvernance de l'ARB. En 2021, une démarche d'évolution de la gouvernance et des statuts de l'ARBE a été menée pour simplifier la gouvernance de l'ARB et identifier le statut le mieux adapté pour porter le projet ARB. Les partenaires ont donc décidé de créer un Etablissement Public à Caractère Environnemental, statut créé par la loi biodiversité pour porter les ARB, pour porter l'ARBE et avoir une gouvernance adaptée et simplifiée.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<b>INDICATEURS :</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>1. ANIMATION DE LA GOUVERNANCE (COTECH/COPIL) et comité de financeurs</b></p> <p>En 2022, il s'agira donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Créer l'EPCE et de mettre en place la nouvelle gouvernance en lien étroit avec les services de la Région Sud et en collaboration avec l'ensemble des partenaires</li> <li>○ Continuer à préparer et animer les comités techniques (COTECH) 1 fois tous les 2 ou 3 mois pour permettre un échange entre partenaires sur leurs actualités, sur leurs projets, sur les actions de l'ARBE et l'audition de projets d'intérêt régional.</li> <li>○ Animer le comité de financeurs             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffusion des AAP des partenaires : mise à jour de la rubrique, diffusion lettre et réseaux sociaux</li> <li>▪ Valorisation des projets financés</li> <li>▪ Réflexion sur un AAP commun</li> </ul> </li> <li>○ Participer à l'organisation du Comité Régional de la Biodiversité notamment à la commission ARB du CRB</li> </ul> <p><b>3. COMMUNICATION ARB/ARBE</b></p> <p><b>L'objectif est de communiquer à la fois sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions collectives animées par l'ARBE et pilotées par ses partenaires</li> </ul>	<b>LIVRABLES</b>

- Les partenaires de la plateforme ARB (futurs membres de l'EPCE) et leurs actions
- Les acteurs de la plateforme ARB élargie (membre du COPIL ARB) et leurs actions

### Actions programmées

- Valoriser les membres et contribuer à leur communication à travers la communication de l'ARBE
  - o faire vivre l'agenda et la rubrique actualités du site ARBE avec informations des membres [fiche action plateforme Ressource]
  - o création et diffusion newsletter ARBE [fiche action plateforme Ressource]
  - o diffuser informations des membres sur réseaux sociaux ARBE
  - o veille réseaux des partenaires et partage
  - o participation à des évènements
- Accompagner la gouvernance (fonctionnement)
  - o créer un outil de communication vers les élus et représentants ARB / EPCE et faciliter la gouvernance : création flash actus et diffusion
  - o mise en place d'un réseau de communicants avec partenaires (passerelles, échanges, etc)
- Accompagnement changement de statuts : lancer la nouvelle structure
  - o créer un événement de lancement
  - o stratégie de communication EPCE
  - o réalisation d'un clip institutionnel sur la biodiversité en PACA
  - o plaquette institutionnelle post changement statuts

### 3. Organisation d'un TEMPS FORT du type « Journées régionales de la biodiversité »

Ce temps pourrait permettre de fusionner plusieurs évènements prévus dans différentes missions (ORB, TEN, ZDP, résultats des AMI, valorisation des engagés....). Nous pourrions l'envisager sur 2 jours. Il pourrait permettre de croiser les publics.

Il pourrait aussi faire écho aux ateliers de 2017 et/ou au congrès mondial de la nature

Voici les thèmes et évènements qui pourraient être intégrées :

- Cérémonie régionale de remise des reconnaissances TEN (en lien avec le lancement) / 3ème Trimestre : Septembre
- Cérémonie régionale de remise des labels Ter Dur : Octobre
- Cérémonie régionale de remise des labels de la 5<sup>e</sup> édition Parc+
- promotion du guide Plantons local
- promotion du mémento Aménager avec l'eau et la biodiversité et le centre de ressources de la gestion durable des eaux de pluie
- Evènement suite de la journée ORB de mars 2022 « Territoires en action pour préserver la biodiversité » (ABC, TEN....)
- Evènement OREMA
- promotion des lauréats Aires éducatives
- Evènement " les parcs d'activités s'engagent pour la biodiversité"
- Evènement Zéro Déchet Plastique
- Evènement : Financements Europe, coopération et biodiversité et environnement (à voir avec la Dir Europe Région)

*Nota bene : l'Après Congrès mondial de l'UICN 2021*

- *Réflexion sur la poursuite de l'Agenda Nature créé pendant le congrès en prévoyant une évolution vers une nouvelle version de l'agenda du site ARBE*
- *A étudier : mise à disposition des 3 ateliers EGN « Soyons nature » : memory de la biodiversité, jeu Zéro déchet plastique, fresque*
- *A étudier : enquête sur l'impact du congrès sur les actions d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité [Fiche action OREDD]*

**5. CONTRIBUTION AUX STRATEGIES REGIONALES PORTEES par les partenaires**

- Contribution de l'ARBE aux diagnostics départementaux de l'OFB (participation aux ateliers animés par un prestataire, lecture commentée)
- Contribution de l'ARBE à la territorialisation de la stratégie nationale des aires protégées
- Contribution de l'ARBE à la nouvelle stratégie régionale Biodiversité pilotée par la Région Sud

## Fiche action 4.2 ANIMATION DU RESEAU REGIONAL DES GESTIONNAIRES DES ESPACES NATURELS PROTEGES (RREN)

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation du Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels protégés
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Gunnel FIDENTI, Chargée de mission animatrice du RREN Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	DREAL, OFB, Agence de l'Eau, Région
<b>ETP Missions</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels protégés [RREN] existe en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1985.</p> <p>Conçu comme un pôle fédérateur des gestionnaires des grands espaces naturels protégés de la région, il est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement [DREAL] et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; son animation est assurée par l'ARBE. L'Office français de la biodiversité et l'Agence de l'eau en sont membres.</p> <p>Le réseau regroupe 35 structures aux statuts variés (quand on compte les copilotes, animateurs et institutionnels) : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, un parc marin, un Grand Site, des réserves nationales, des réserves de biosphère, des conservatoires, une fondation scientifique, des associations, <a href="#">des Directions en charge de l'environnement des Départements, etc.</a></p> <p>Ces différents acteurs lui permettent ainsi de s'appuyer sur des savoir-faire multiples, d'autant qu'ils représentent plus de 700 experts de l'environnement : botanistes, entomologistes, ornithologues, herpétologues, techniciens, conservateurs, guides, ingénieurs de recherche, agents du patrimoine, géomaticiens, ...</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Ce Réseau constitue un outil de réflexion, d'innovation, d'échanges techniques et d'expériences, de valorisation des compétences, de diffusion d'informations et de sensibilisation dans les domaines de la gestion des espaces naturels protégés et d'expérimentations. C'est un outil qui permet d'engager des réflexions de fond sur les enjeux de demain et d'engager de véritables dynamiques collectives en région. Il apporte son appui aux réflexions et aux nouvelles initiatives nationales et régionales en matière de protection et de gestion des espaces naturels protégés (schéma régional de cohérence écologique, stratégie régionale de la biodiversité, trame verte et bleue, stratégie aires protégées terrestres et marines ...) et également en termes d'apport techniques pour la mise en œuvre de ces actions.</p>	
<b>INDICATEURS :</b>	
Nombre participants journées et évènements – nombre membres accompagnés et renseignés – nombre de livrables réalisés sur le nombre de livrable prévu	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>	
<p><b>Animer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Animation annuelle de la gouvernance</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comité de suivi du RREN : 2 à 3 /an</li> <li>○ Assemblée plénière du RREN : 1 /an</li> <li>○ Réunions régulières avec les copilotes</li> <li>○ Etude éventuelle de demande d'adhésion au réseau</li> </ul> </li> <li>▪ <u>Réflexion stratégique réseau</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Animation nouveau règlement intérieur du réseau</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>&gt; Comptes-rendus &gt; Adhésions éventuelles au réseau</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ en lien avec le changement de statut de l'arbe, analyse du positionnement des membres.</li> <li>▪ <u>Suivi administratif et financier</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Envoi et suivi bulletin de contribution financière 2022 aux membres</li> <li>○ Dépôt de demandes de subvention</li> <li>○ Clôture des subventions.</li> </ul> </li> <li>▪ Rédaction des <u>bilans</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rédaction du bilan de l'année 2022 et du programme d'actions prévisionnel 2023 - Distribués en assemblée plénière.</li> </ul> </li> <li>▪ Constructions de <u>partenariats</u> : Mopa, ...</li> <li>▪ <u>Participation à des colloques, manifestations pour diffuser à l'externe et en interne</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation du réseau aux réflexions nationales</li> <li>○ Participation à des colloques, conférences type forum des gestionnaires de la biodiversité, journées Parcs naturels régionaux, Grands Sites, Conservatoires...</li> </ul> </li> <li>▪ <u>Communication</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définition de la stratégie de communication du RREN via une prestation</li> <li>○ Repositionnement de la veille du réseau en lien avec la lettre d'info de l'ARBE</li> <li>○ Réalisation roll up du RREN</li> <li>○ Fusion du site RREN avec celui de l'arbe</li> <li>○ Alimentation et mise à jour de la rubrique RREN du site de l'ARBE</li> <li>○ Valorisation Université : Réalisation et diffusion de spots vidéo et du recueil des interventions, communiqué de presse</li> <li>○ Réalisation de podcast le cas échéant</li> <li>○ Consolidation base contacts réseau</li> <li>○ Selon situation sanitaire, tenue d'un stand du réseau lors de manifestations</li> </ul> </li> </ul>	<p>&gt; Bulletins contributions des membres</p> <p>&gt; 1 bilan final</p> <p>&gt; Conventions de partenariats éventuels</p> <p>&gt; Participation à des réunions</p> <p>&gt; Participation à x journées</p> <p>&gt; Stratégie de communication du réseau</p> <p>&gt; roll up</p> <p>&gt; 1 site internet fusionné</p>
<p><b>Former – partager et informer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Organisation de journées techniques, ateliers, groupes de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Groupe de travail communication</b> : retours sur enquête et cahier des charges et prestataire pour nous accompagner pour définir la stratégie du RREN</li> <li>○ <b>GT santé &amp; biodiversité</b> : réaliser un premier état des lieux au sein du réseau. Ce groupe de travail travaillera à l'élaboration d'un questionnaire à destination des gestionnaires et d'une note d'opportunité sur le rôle des ENP et de la biodiversité en lien avec la santé humaine en Provence-Alpes-Côte d'Azur.</li> <li>○ <b>GT Poursuite Université fréquentation dans les espaces naturels</b> : développement d'un projet collectif avec des financements dédiés (nationaux, européens ou autres) en lien avec le développement des programmes européens et de coopération (Fiche 4.4)</li> <li>○ Analyse de l'opportunité de conduire un projet coopératif d'expérimentation de la gestion des flux touristiques ou autre piste</li> <li>○ Suite éventuelle de la réunion liée à la régionalisation de la SAP (Stratégie nationale en faveur de la création d'aires protégées terrestres et marines)</li> <li>○ Lien pour le lancement du projet Duo diversité de coopération Costa Rica, porté par la Région Sud (Fiche 4.7)</li> <li>○ Proposition d'organisation de 2 Journée technique et / ou ateliers d'information ou juridique évoqués lors de l'assemblée plénière de 2020 : Atelier juridique sécurité glissement de terrain, atelier d'information sur méthodologie continuités écologiques (Fiche TEN 1.1), lien avec journée ORB (Fiche 2.1)...</li> <li>○ Mobilisation des membres et de l'Interparc PNR pour les fiches zéro plastique et TEN (1.1/.7)</li> <li>○ Plateforme collaborative en lien avec l'ARBE</li> </ul> </li> </ul>	<p>Comptes rendus</p>

## Fiche action 4.3 ANIMATION DU RESEAU REGIONAL DES GESTIONNAIRES DES MILIEUX AQUATIQUES (RRGMA)

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Animation du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques (RRGMA)
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Emma AUBERT et Corinne ROEHLLY, chargées de mission animatrices du RRGMA Martine MAZOYER (Assistante administrative et financière)
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, Agence de l'Eau DREAL, OFB, <a href="#">les 6 Conseils départementaux</a> , les 6 DDT
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
<p>Le réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques est né en 1999 du souhait des institutionnels d'un lieu d'échanges privilégié avec les gestionnaires. Il regroupe aujourd'hui une quarantaine de structures intercommunales (Syndicats de rivières et EPCI FP) impliquées dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ainsi que les acteurs institutionnels (le Conseil régional, l'Agence de l'eau, la DREAL, l'OFB et les Conseils départementaux) et associatifs régionaux (les FD de pêche et leur association régionale, la Tour du Valat, MRM) engagés dans la politique de l'eau.</p>	
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Apporter aux gestionnaires une veille technique et réglementaire ainsi qu'un accompagnement technique et méthodologique.</p> <p>Organiser des journées et groupes de travail thématiques, parfois en partenariat, sur des problématiques communes aux membres du réseau.</p> <p>Réaliser des outils/publications supports pour certaines missions des membres.</p> <p>Valoriser le contenu échanges et des plus-values apportées par le réseau ainsi que les actions des membres.</p>	
<b>INDICATEURS : nombre de lettres d'information, nombre de GT, nombre de JT, nombre de publications</b>	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<p><b>Les « journées techniques » :</b></p> <p>-Organisation et animation de 2 journées techniques (ou webinaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ une journée technique sur les outils de maîtrise du foncier pour faciliter les projets (1<sup>er</sup> semestre)</li> <li>○ une journée technique sur la ressource en eau et le changement climatique (2<sup>ème</sup> semestre à intégrer à l'évènement régional de fin d'année 2022 sur la biodiversité)</li> </ul> <p><b>Les « groupes de travail » :</b></p> <p>- Animation du groupe de travail GEMAPI (finalisation du travail engagé en 2021)</p> <p>- Animation du groupe de travail « Restauration et entretien des cours d'eau, vers un guide actualisé » après une réunion de travail avec les copilotes pour en</p>	<p><b>LIVRABLES</b></p> <p>Documents de valorisation des journées (PPT, nombre de personnes), cr des réunions de préparation</p>

<p>préciser collectivement les attendus</p> <p>- Animation d'un groupe de travail « Solidarité Rivière en Crue » : étude juridique sur la responsabilité assurancielle des bénévoles (50% RRGMA + 50 % RREN) + mise à jour du dispositif et formation selon les résultats de l'étude juridique</p> <p>- Animation d'un groupe de travail sur la maîtrise foncière</p> <p><b><u>Accompagnement Appels à projets :</u></b></p> <p>- Appui à l'AAP Région « Plantations d'arbres en bord de rivières » de la Région : Ouverture le 15/11/2021 et clôture fin mars 2022 Journée de présentation du dispositif (webinaire d'1h) et participation au jury</p> <p>- Appui à l'AAP sur les villes résilientes/ villes perméables 2022, volet renaturation des cours d'eau en milieux urbains, en lien avec la DTET et dans le prolongement de l'AMI sur l'eau</p> <p><b><u>Structuration et animation « numérique » de l'espace RRGMA* :</u></b></p> <p>- Structuration et mise à jour de la page internet publique du RRGMA</p> <p>- Structuration et animation de l'espace réservé aux membres (rédaction du CCTP et mise en œuvre de la prestation pour la création d'un share point adapté)</p> <p>- Animation de la « bibliothèque des documents cadres »</p> <p>- - Structuration et mise à jour de la base de données du RRGMA</p> <p>-Veille thématique et réglementaire et rédaction et diffusion de lettres d'information techniques en complémentarité avec la lettre de l'ARBE</p> <p><b>* : sous réserve de la fonctionnalité des outils à acquérir dans le cadre du nouvel environnement numérique (nouveau site ARBE)</b></p> <p><b><u>Gouvernance :</u></b></p> <p>-Organisation et animation de 2 Comités de suivi (ou 3 selon les besoins)</p> <p>-Organisation et animation de l'Assemblée plénière annuelle</p> <p>-Implication dans des groupes de travail régionaux (AGORA, clubs DREAL par exemple, MIIAM), à l'échelle du bassin RMC (PLAGEPOMI) ou nationaux (ANEB, centre de ressource cours d'eau)</p> <p><b><u>Divers RRGMA :</u></b></p> <p>-Implication dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'appel à manifestation d'intérêt sur la gestion intégrée des milieux aquatiques (voir fiche 1.3)</li> <li>• la transversalité interne à l'ARBE (RGPD, Réflexion sur la stratégie de communication, base de données contacts ARBE, Biodiv'tour, Memento Eau et aménagement, sollicitations expertise interne...)</li> <li>• organisation d'un Webinaire 1h pour comprendre (fiche 3.4)</li> <li>• Les assises de l'ARBE</li> </ul>	<p>Carte régionale, listes Gemapiens par bv/commune</p> <p>Cr des réunions avec le prestataire, guide finalisé</p> <p>Cr réunions, résultats de l'étude juridique</p> <p>Compte rendu réunions, liste d'émergence</p> <p>Nbre de personnes à la présentation/doc. d'analyse des offres/liste émergence jury/voire fiches Rex</p> <p>Page internet à jour</p> <p>Copie d'écran</p> <p>Nombre de nouveaux documents ajoutés</p> <p>Nombre de lettres diffusées (environ 20)</p> <p>Diaporamas de présentation et cr des comités de suivi et de l'assemblée plénière</p> <p>Contributions réalisées le cas échéant</p> <p>Nbre et cr réunions</p>
--	--

<p><b><u>Vie du RRGMA :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des membres et évaluation des besoins</li> <li>- Rencontres « inter-membres » (sur le terrain ou en webinaire) (sujets à définir)</li> <li>- 2 « Journées en bottes » (sur le terrain ou en webinaire) (sujets à définir)</li> <li>- Animation de la vie du réseau (recherche d'infos ou de documents spécifiques, diffusion des offres d'emploi, mise en contact des GMA, réponses à des sollicitations particulières...)</li> </ul>	<p>Nbre réunions et cr pour base contacts ARBE</p> <p>Photos, cr de réunions</p> <p>Liste des GMA visités, synthèse des échanges</p> <p>supports de présentation, nbre participants, photos</p>
---	---



## Fiche action 4.4 DEVELOPPEMENT DE PROJETS EUROPEENS ET DE COOPERATION SUR LA BIODIVERSITE ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Développement de projets européens et de coopération sur la biodiversité et la transition écologique
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Audrey MICHEL, Directrice générale Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Frédéric PETENIAN, Chargé de mission Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de Direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, OFB
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>
<p>L'ARBE a été sollicitée par la Région au premier semestre 2021 afin de formaliser une feuille de route, en lien avec les services de la Région. Dans ce cadre, 40 actions prioritaires ont été définies, dont l'action 38 : Définir une stratégie "Europe et international" à l'ARBE</p> <p>La Région Sud souhaite mobiliser fortement les fonds de la future programmation européenne 2021-2027, notamment le green deal, pour les mettre au service de la politique régionale de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation au changement climatique, et le LIFE, pour soutenir les domaines de l'environnement et du climat. Pour participer à cet effort régional, l'ARBE propose de démultiplier ce positionnement régional sur les territoires, en définissant sa stratégie en matière d'Europe et de coopération en lien avec la Direction Coopération Euro-Méditerranéenne de la région Sud. Une articulation fine est à construire avec la Région qui est l'entrée centrale et l'ARBE un outil à son service.</p>
<b>OBJECTIFS</b>
<p>Identifier les possibilités pour l'ARBE de renforcer son positionnement sur les programmes européens et de coopération sur la biodiversité et la transition écologique en région pour participer à l'ancrage européen et international de la Région Sud à travers plusieurs actions.</p> <p>Il s'agira notamment d'analyser la faisabilité de la mise en place de relais d'informations sur les appels à projets dans les domaines du green deal auprès de ses réseaux, de portage de projets en coordination avec un consortium de partenaires, de capitalisation et d'information des initiatives déjà conduites en région et de proposition d'une ingénierie technique de montage et de gestion en complément des dispositifs existants et en lien avec la Région Sud.</p> <p><b>INDICATEURS : nombres de projets déposés, nombres de partenaires associés, nombre de veilles et informations</b></p>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>

<p>- <b>Veille générale et information</b> : identifier, suivre les appels à projets et financements pour pouvoir positionner l'ARBE en portage de certains projets, appuyer la Région sur certains types de projets et porter à connaissance du plus grand nombre la nouvelle programmation européenne et faciliter la mise en lien avec les services instructeurs de la Région notamment en lien avec la plateforme ressources portée par la Région Sud et la possibilité de mettre en place une banque de projets.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une rubrique « programmes européens et coopération » sur le site de l'ARBE pour faire le lien sur le site de la Région et de la rubrique UE et coopération du site de l'ARPE, ainsi que sur les financements de coopération disponibles ?</li> <li>○ Relai d'informations sur les appels à projets dans les domaines du green deal auprès de ses réseaux ;</li> <li>○ Capitalisation et diffusion d'informations des initiatives déjà conduites en région ;</li> <li>○ Lien avec le club des ARB notamment identifier le besoin de création d'un groupe de travail sur ce sujet dans le cadre de ce club ;</li> <li>○ Co-organisation, avec la Région, d'une journée d'information sur les fonds mobilisables pour la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique ;</li> <li>○ Etudier l'intérêt et la faisabilité d'un club régional des porteurs de projets dans le domaine de la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique.</li> </ul>	<p>LIVRABLES</p> <p>Participation à des journées d'information sur les fonds européens (Life, Horizon 2020, Alcotra, Marittimo, Alpine Space, FEDER Alpes...)</p> <p>Co-organisation (avec les services de la Région SUD) d'une journée régionale d'information sur les AAP européens mobilisables pour la biodiversité, l'environnement et la transition énergétique dans le cadre du porter à connaissance</p> <p>Etudier l'intérêt et la faisabilité d'un club régional des porteurs de projets dans les domaines précédents</p> <p>Développement de la rubrique « programmes européens et coopération » sur le site de l'ARBE</p> <p>Capitalisation et diffusion d'informations des initiatives déjà conduites en région.</p>
<p>- <b>Portage de projets en direct et l'appui à la Région au portage de projets structurants</b> : répondre aux besoins de structures multiples pour porter des projets collectifs innovants et cohérents sur l'environnement et la transition écologique sur le territoire régional ;</p> <p><b>Poursuivre le suivi de la mise en œuvre des projets :</b>  LIFE Habitats Calanques (fiche 4.5)  Accompagnement de la Région pour le PITEM Biodiv'Alp (fiche 4.6)  Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet FICOL « DUODIVERSITE » (fiche 4.7)</p> <p>Contribution à la mise en œuvre des nouveaux projets le cas échéant, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une suite PITEM avec la Région Sud</li> <li>- Life Aires Educatives avec l'OFB</li> <li>- gestion des flux touristique avec le RREN</li> <li>- Zéro déchet plastique suite à l'appel conjoint UICN/Région Sud</li> <li>- appui à la Région à la coordination du développement d'un projet LIFE intégré biodiversité.</li> </ul> <p>- <b>Cofinancement d'actions portées par l'ARBE</b> : inscrire l'ARBE dans le champ des fonds européens et de la coopération, ainsi que, selon les programmes, ses partenaires, afin de valoriser les actions conduites en région :</p> <p><b>Assurer une identification et une veille sur les programmes européens et de coopération afin de valoriser les missions de l'ARBE identifiées dans la feuille de route, au travers des fonds disponibles, en lien avec la Région :</b>  Il s'agit de faire appel à des fonds régionaux ou des fonds directs ou de coopération permettant de cofinancer les missions conduites par l'ARBE (ex : FEDER, FSE, voire FEADER,...) <b>afin de permettre le portage de projets</b> en coordination avec un consortium de partenaires sous l'égide de la Région Sud, voire d'être <b>partenaires de projets et/ou soutiens</b> en lien avec la feuille de route de l'ARBE</p>	<p>Identification des besoins des services instructeurs et porteurs de projets</p> <p>Candidature à un ou plusieurs AAP : (Life Aires Educatives, suite de l'Interreg Alcotra PITEM Biodiv'ALP)</p> <p>Réflexions sur des dossiers à fort enjeux régional en profitant des opportunités de financement européen (Gestion des flux touristiques, Solutions fondées sur la nature, Aires protégées, Espèces protégées à fort enjeu de conservation,...) ; Constitution des consortiums de partenaires et réponse aux appels à projets</p>

- **Ancrage euro-méditerranéen et international** : inscrire l'ARBE de façon structurée dans la coopération avec des pays de l'Union Européenne ou de la zone méditerranéenne en lien étroit avec ses membres, ainsi qu'à l'échelle internationale pour les pays partenaires de la Région ;

**Ingénierie de montage et de gestion en appui des dispositifs existants :**

- Proposition d'une ingénierie technique de montage et de gestion en complément des dispositifs existants en identifiant les besoins des services instructeurs et des potentiels porteurs de projets ;
- Accompagnements ponctuels à la demande de porteurs de projets en complémentarité avec le travail réalisé par les bureaux d'étude ;
- Partage d'expériences et de compétences ;
- Lien avec Territoires Engagés pour la nature.

## Fiche action 4.5 COORDINATION DU PROJET LIFE HABITATS CALANQUES

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	PROJET LIFE HABITATS CALANQUES Gestion intégrée en méditerranée sur les habitats littoraux remarquables des Calanques en relation avec le sud de l'Europe
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Cynthia LLAS, Chargée de mission LIFE Habitats Calanques Jenny-Soon MAZZELLA, Assistance de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région Sud, DREAL et Europe Parc national des Calanques, Conseil Départemental 13, Ville de Marseille, Aix Marseille Université, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Naturoscope ;
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

### CONTEXTE

Le pourtour méditerranéen représente une région floristique exceptionnelle qui correspond à 10% de la biodiversité végétale mondiale pour 1,6% de la surface terrestre - ceci associé à un fort taux d'endémisme. Cette incroyable richesse fait de lui l'un des « hot spot » de la planète.

Face aux nombreux enjeux du littoral des Calanques, dix acteurs du territoire se sont rassemblés et développent depuis 2017 un projet européen LIFE pour préserver les habitats littoraux d'intérêt communautaire les plus menacés des Calanques : le LIFE Habitats Calanques. Le projet met en œuvre 24 actions de juillet 2017 à décembre 2022. Le projet se focalise sur le littoral provençal du territoire du Parc national des Calanques, créé en 2012, qui représente le premier Parc national périurbain d'Europe. Il est soumis à de fortes pressions anthropiques : forte urbanisation, fort attrait touristique, développement des loisirs de pleine nature, qui conduisent à des bouleversements tels que la perte des espèces endémiques/rares et la dégradation des habitats.

Les partenaires techniques et financiers du projet sont : ARBE, Parc national des Calanques, Conseil Départemental 13, Ville de Marseille, Aix Marseille Université, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Naturoscope ; et les co-financeurs : Région Sud, DREAL et Europe.

Fort de son expérience, l'ARBE pilote le projet.

### OBJECTIFS

Le projet consiste à :

1. Restaurer les populations d'astragale de Marseille et de plantain subulé
2. Canaliser la fréquentation par le réaménagement du réseau de sentiers afin de réduire l'impact du piétinement sur la végétation
3. Gérer les espèces végétales exotiques envahissantes sur des sites prioritaires à plat ou en falaise
4. Sensibiliser et partager les connaissances depuis les zones périurbaines limitrophes du parc national des Calanques jusqu'à l'international.

L'ARBE est responsable de la coordination et l'animation du projet, ainsi que des actions de communication et de coopérations.

### INDICATEURS :

- nombre d'actions réalisées / actions prévues
- nombre de livrables

DESCRIPTION DE L'ACTION 2022	
<p><b>Coordination du projet</b>            Animation annuelle de la gouvernance : 3 comités de suivi, et 1 comité de pilotage, 1 rapport annuel, 1 rapport final, réunions bilatérales            Gestion administrative, technique et financière du projet</p> <p><b>Coordination et suivi des actions préparatoires, des actions de gestion et des évaluations qui y sont liées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de restauration des continuités écologiques</li> <li>- Renforcement et suivi des populations d'astragales</li> <li>- Campagnes de gestion des EVEC (à plat et en falaises)</li> <li>- Bilan des mises en culture d'espèces locales</li> <li>- Renforcement de la surveillance</li> </ul> <p><b>Réalisation d'actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation/organisation d'évènements</li> </ul> <p>1 à 2 coopérations : un accueil de partenaires étrangers et une visite chez un partenaire européen ;            1 séminaire de clôture du projet, actes            Pour rappel, une journée portes-ouvertes grand public organisé par PNCaI</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de supports de communication et montage ; coordination prestations (en lien avec la production de supports de communication) : graphisme, traduction, impression</li> </ul> <p>Édition littoral provençal du guide «plantons local» (en lien avec la mission TEN ; fiche 1.1), 3 roll-up, 1 guide de gestion, 1 Layman report, 1 film et 8 animations minimum, 1 outil interactif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagnes de communication et tenues de stands</li> <li>- Analyse des indicateurs (Key Project Indicators – KPI's)</li> <li>- Réflexion de l'après-LIFE</li> </ul>	<p>LIVRABLES</p> <p>Comptes rendus</p> <p>Participation aux réunions, chantiers et sorties de terrain organisées par les responsables des actions</p> <p>Interview médias, communiqué de presse, réunions publiques et rencontres, et participation à des évènements externes</p> <p>1 guide, 3 roll-up, 1 guide de gestion, 1 layman report, 1 film, 8 animations 1 outil interactif</p> <p>1 tableau</p> <p>1 tableau des KPI's et 1 rapport</p> <p>1 réunion et 1 rapport</p>

## Fiche action 4.6 APPUI A LA COORDINATION DU PITEM BIODIV'ALP ET REALISATION D' ACTIONS

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Appui à la coordination du PITEM Biodiv'ALP et réalisation d'actions
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération Frédéric PETENIAN, Chargé de mission Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de Direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	26 partenaires franco-italiens / Chef de file du PITEM : Région Sud / Copil : Région Sud, ARBE, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Piémont, Région Ligurie, Région Autonome du Val d'Aoste
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>	
Avec le Plan Intégré thématique (PITEM) Biodiv'ALP, cinq Régions de France et d'Italie se mobilisent pour protéger et valoriser la biodiversité des Alpes. Il s'agit d'un projet de coopération transfrontalière piloté par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'inscrit dans le cadre du programme européen ALCOTRA. L'ARBE réalise le travail d'appui et d'accompagnement de la Région dans la mise en œuvre de ce projet ainsi que la mise en œuvre des actions dont elle a la responsabilité.	
<b>OBJECTIFS</b>	
Un processus de concertation entre les cinq Régions du programme ALCOTRA et les acteurs territoriaux, dont l'ARBE a permis de dégager :	
<b>L'objectif principal</b> du PITEM : Protéger et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité de la zone ALCOTRA par la mise en réseau des acteurs et de sites protégés/sensibles ainsi que par la mise en cohérence des approches et une mutualisation des outils au travers d'initiatives et de plans d'actions partagés.	
<b>Deux objectifs stratégiques :</b>	
1. endiguer l'érosion des écosystèmes et des espèces protégées face aux changements globaux 2. renforcer l'attractivité du territoire transfrontalier en se basant sur les écosystèmes, la biodiversité et les connectivités écologiques.	
<b>INDICATEURS</b> : Indicateurs de réalisation ; de résultats et d'impact (Cf. évaluation du PITEM)	
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION 2022</b>	
<b>Projet simple 1 COEVA</b> (en appui de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'un contrat de prestation Intégrée - CPI) : - pour le pilotage et suivi du projet - pour la définition et mise en œuvre d'une stratégie de communication - pour l'évaluation du plan.	<b>LIVRABLES 2022</b> - Participation et contribution aux Comités de pilotage, de suivi, consultatif ; reporting - Mise en œuvre de la stratégie et outils de communication - Contribution à la mise en œuvre de l'évaluation du PITEM - Co-rédaction des rapports annuels et du rapport final - Appui à l'organisation, des séminaires post-PITEM et continuité partenariale du PITEM et à l'évènement de fin de plan.

<p><b>Projet simple 2 COBIODIV</b> (ARBE partenaire ; déléataire : CBNMed)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- responsable des actions de communication</li> <li>- réalisation d'un diagnostic et mise en œuvre de l'interopérabilité des bases de données en matière de biodiversité et habitats sur le territoire transalpin</li> <li>- suivi des actions relatives à l'état des lieux de la connaissance au niveau transalpin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation des outils de communication numérique</li> <li>- Edition d'un cahier technique de restitution des résultats de COBIODIV relatifs à l'état des lieux de la connaissance au niveau transalpin (WP3).</li> <li>- Organisation d'un colloque de restitution transfrontalier</li> <li>- Valorisation du travail sur l'interopérabilité des données de biodiversité.</li> <li>- Rédaction du rapport annuel et final.</li> </ul>
<p><b>Projet simple 3 GEBIODIV</b> (ARBE partenaire ; déléataire : CBNMed)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux actions relatives aux méthodes de gestion ciblant les facteurs anthropiques de dégradation de l'environnement, aux espèces exotiques envahissantes, aux observatoires transfrontaliers des changements globaux.</li> <li>- Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de communication et animation d'outils de communication numérique.</li> </ul>
<p><b>Projet simple 4 BIODIV'CONNECT</b> (en appui de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'un contrat de prestation Intégrée - CPI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour la réalisation des activités visant à améliorer la connaissance des connectivités écologiques en lien avec les enjeux clefs du territoire ALCOTRA.</li> </ul>	<p>Identification et caractérisation des connectivités « à enjeux » au sein du périmètre Alcotra de Région Sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter et mettre en œuvre la méthode d'analyse des continuités écologiques ARBE (IMBE – INRAE) à l'échelle du massif alpin de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.</li> </ul> <p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 cartographie des connectivités écologiques</li> <li>- 1 note méthodologique</li> <li>- 1 document final de présentation des résultats</li> <li>- 1 note de synthèse « communicante »</li> <li>- Diffusion et valorisation des résultats.</li> </ul>
<p><b>Projet simple 5 PROBIODIV</b> (ARBE partenaire ; déléataire : CCIR)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- responsable de la mise en œuvre des actions de formation pour qualifier les acteurs du territoire transalpin (langage commun, sessions de formation)</li> <li>- actions de marketing territorial et de mise en réseau des entreprises et des gestionnaires de la biodiversité pour valoriser le territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'un lexique commun/langage commun sur la biodiversité transalpine</li> <li>- Organisation de sessions de formation liées aux besoins écologiques, économiques et sociaux et la promotion du territoire pour différents groupes cibles</li> <li>- Contribution à la valorisation des services écosystémiques</li> <li>- Contribution à la mise en réseau et à la valorisation des sites touristiques et éducatifs liés à la biodiversité</li> <li>- Contribution aux actions de marketing territorial et de mise en réseau des entreprises et gestionnaires de la biodiversité pour valoriser le territoire.</li> <li>- Contribution à la mise en œuvre de la stratégie de communication et animation d'outils de communication numérique.</li> </ul>

## Fiche action 4.7 MISE EN ŒUVRE DE LA COOPERATION SINAC/ARBE DU PROJET FICOL « DUO-DIVERSITE » AVEC LE COSTA RICA

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Mise en œuvre de la coopération SINAC/ARBE du projet FICOL « Duo Diversité » avec le Costa Rica
<b>Références</b>	Plan Biodiversité Plan Climat régional version2 « Gardons une Cop d'avance »
<b>Contacts</b>	Sandrine HALBEDEL, Directrice connaissance des territoires, réseaux d'acteurs, coopération XXXXXX (en cours de recrutement), Chargée de mission projet coopération SINAC/Costa Jenny-Soon MAZZELLA, Assistante de direction
<b>Calendrier</b>	01/01/2022 au 31/12/2022
<b>Partenaires/COPIL</b>	Région, AFD
<b>ETP</b>	Voir tableau financier

<b>CONTEXTE</b>
<p>La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène une politique très volontariste dans le domaine de la coopération décentralisée - 15 accords de coopération avec des territoires étrangers</p> <p>La cible prioritaire de son action internationale : préservation de l'environnement.</p> <p>En 2018, elle a eu pour projet d'établir un partenariat entre la Région et le Costa Rica en matière de lutte contre le changement climatique et en faveur de la préservation de l'environnement. Les deux territoires présentent des similitudes en termes de population et de couverture territoriale des espaces protégés qui justifient notamment le rapprochement des deux territoires.</p> <p>Une délégation régionale s'est rendue en février 2019 au Costa Rica afin de formaliser différents accords de coopération autour d'un accord cadre entre la Région et la République du Costa Rica, concrétisé le 4 décembre 2020, avec la signature du Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du ministre des Affaires extérieures et du Culte du Costa Rica, dont les thématiques centrales concernent les enjeux environnementaux.</p> <p>La Région a ensuite déposé un projet partenarial auprès de l'Agence Française de développement, le projet DUO DIVERSITE, qui comprend 4 objectifs cadres :</p> <p><b>Objectif spécifique 1</b> – Renforcer les capacités du SINAC et de ses aires protégées dans le champ de la préservation de la biodiversité dans un contexte de changement climatique et favoriser un échange d'expériences bénéficiant aux territoires français et costariciens.</p> <p><b>Objectif spécifique 2</b> - Renforcer les capacités de gestion et de suivi des politiques des aires protégées et favoriser le développement d'actions d'éducation à l'environnement pour les acteurs costariciens et français.</p> <p><b>Objectif spécifique 3</b> – Renforcer la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin du Rio Grande de Terraba par une approche de gouvernance, de participation sociale, avec équité de genre et adaptation au changement climatique.</p> <p><b>Objectif spécifique 4</b> - Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs locaux liés à la gestion de l'écotourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Costa Rica.</p>
<b>OBJECTIFS</b>
<p>L'intervention de l'ARPE-ARB concerne l'<b>Objectif spécifique 1</b> – Renforcer les capacités du SINAC et de ses aires protégées dans le champ de la préservation de la biodiversité dans un contexte de changement climatique et favoriser un échange d'expériences bénéficiant aux territoires français et costariciens.</p> <p>Ce travail est réalisé en partenariat avec le Parc National de Port Cros et le Parc Naturel Régional de Camargue. Le projet s'étend sur 3 ans</p>



INDICATEURS : Nombre d'actions mises en œuvre	
DESCRIPTION DE L'ACTION 2022	
<p><i>Le travail à réaliser par l'ARBE est indiqué dans le dossier déposé par la Région à l'AFD et s'articule autour de plusieurs objectifs détaillés dans la composante 1. Un voyage d'étude et l'accueil d'une délégation sont prévus en 2022</i></p> <p><b>Composante 1 - mise en œuvre par l'ARPE-ARB en partenariat avec le SINAC, l'Aire de Conservation OSA et le Parc National du Corcovado</b></p> <p>Objectif : faire connaître et partager les informations sur les espaces protégés de chacun des deux territoires et sur leur mode de gouvernance et actions de préservation de la biodiversité. Travail sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les pressions et menaces exercées sur l'environnement et la biodiversité</li> <li>- les modes de gestion et de préservation ces espaces dans un contexte changement climatique</li> </ul> <p><b>OS1 – A1 - Mutualisation des pratiques liées à l'acquisition des connaissances sur la préservation de la -biodiversité dans les espaces protégés.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Acquisition des connaissances sur la préservation de la biodiversité dans les espaces protégés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en lien des espaces naturels protégés de la Région Sud et ceux du Costa Rica (tout particulièrement dans la zone d'ACOSA) en fonction des caractéristiques</li> <li>• identifier les méthodes liées à la connaissance et au suivi de la biodiversité et des enjeux sur ces territoires</li> <li>• analyser les pratiques de gestion au regard des pressions anthropiques liées aux changements climatiques.</li> </ul> </li> <li>- <b>Echanges de compétences et d'expériences et par la valorisation d'actions correctives expérimentales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diagnostic territorial</b> des besoins du territoire à l'échelle globale et par espace protégé</li> <li>• <b>Capitalisation et analyse des modes de gouvernance</b> des espaces protégés sur les deux territoires</li> <li>• <b>Perspectives de jumelages entre les aires protégées</b></li> <li>• <b>Identification et mise en perspective des plans de gestion des espaces protégés</b> et des expérimentations conduites sur les territoires et partages des retours d'expérience</li> <li>• <b>Rédaction d'une analyse comparative sur les deux territoires</b></li> </ul> </li> </ul> <p><b>OS 1 – A2 : Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable à l'attention des gestionnaires et du grand public sur la protection de la biodiversité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de la réalisation d'une <b>exposition itinérante</b> en français, en espagnol et sur papier et/ou dématérialisée en fonction des objectifs et des publics à atteindre en anglais et (<i>Co-construite durant les 3 années du projet et livrée en fin de projet</i>) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'ensemble des parcs de la Région sud et des parcs du Costa Rica (ciblage des espèces emblématiques et des actions de conservation)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>OS 1 – A 3 : Analyse des pressions et des mesures correctives</b> sur ces espaces protégés en lien avec le changement climatique (en lien Région Sud et le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des pressions anthropiques, notamment celles liées <b>aux flux touristiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des problématiques</li> <li>- Identification des expérimentations et des actions de prévention et/ou correctives Essaimage des bonnes pratiques</li> </ul> </li> <li>- Identification des pressions liées <b>aux espèces envahissantes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- problématiques selon les territoires,</li> <li>- expertises sur ces problématiques,</li> <li>- capitalisation des actions correctives</li> <li>- expérimentations, partages d'expériences</li> </ul> </li> <li>- Identification des actions conduites dans les espaces naturels sur le volet spécifique du <b>changement climatique</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage d'expériences et de compétences sur le plaidoyer sur le changement climatique du RREN</li> <li>- Partages d'expériences et de compétences sur le travail conduit par le SINAC sur l'intégration du changement climatique les sites d'importance pour la conservation de la biodiversité et dans les systèmes de corridors écologiques.</li> </ul> </li> </ul>	<p>LIVRABLES</p> <p>Compte-rendu de réunions</p> <p>Méthodologie du diagnostic et 1<sup>er</sup> projet d'analyse comparative</p> <p>1<sup>er</sup> projet de structuration de l'exposition</p> <p>Présentations et compte-rendu de réunion</p>